

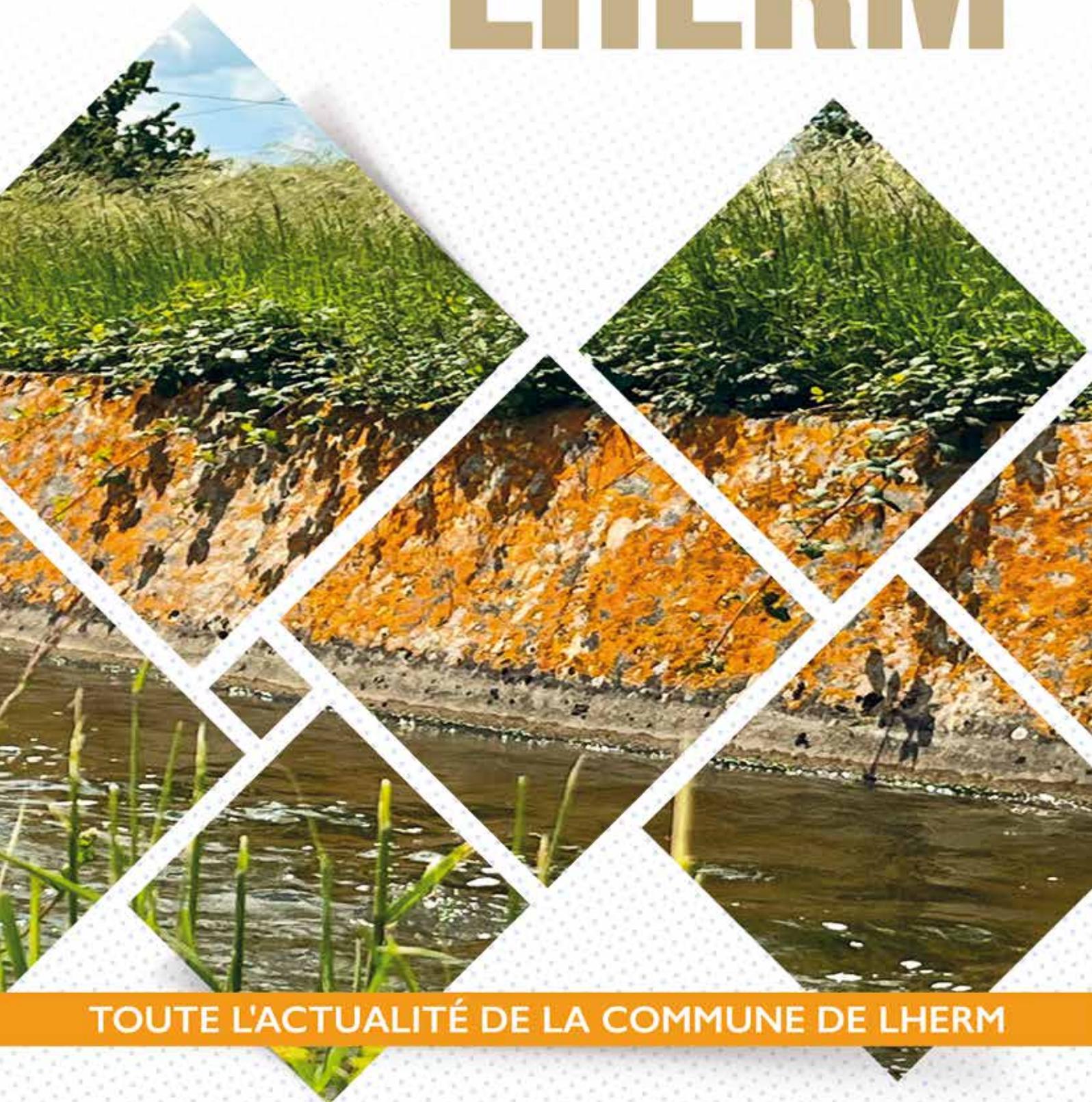


BULLETIN
N°74

www.mairie-lherm.fr

L'Écho

de **LHERM**



TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE DE LHERM

Depuis

20 • POINT DE VUE • 12

Opticien par passion

JENNIFER MOISSET

Bilan visuel sur RDV

Téléconsultation ophtalmologistes en magasin

Votre magasin se déplace

13 route principale - Labastidette

☎ 05 62 23 71 58

✉ opticienp2v@free.fr

www.point2vue-labastidette.com



Sommaire

P. 5 Brèves

- Un second projet agrivoltaïque 5
- Aménagement d'un piétonnier 6
- Chasse interdite dans le bois des Escoumes 6
- Urbanisme - Service en ligne 7
- Réfection des courts de tennis 7
- Rats : des gestes simples 8
- Stérilisation des chats 8
- Le transport à Lherm 9

P. 10 CCAS

- Appel à bénévoles 10
- Goûter dansant 10

P. 10 Jeunesse

- Nouveau Conseil Municipal des Jeunes 10

P. 11 Scolaire

- Rentrée des classes 11
- Effectifs 11

P. 11 Médiathèque

- Cet été à la médiathèque 11

P. 12 Vie Associative

- MJC 12
- Groupe Vocal 12
- Les Lherminots 13
- Les Pitites Bouilles 13
- Le Guidon Lhermois 14
- La Joyeuse Pétanque Lhermoise 14
- Road's Raptors 14
- Euro Lherm Jumelage 14
- Timoty 15
- Les jardins du Riou Tort 15

P. 16 Un Passionné Nous Raconte

- Historique de la Croix de la rue de l'Archiprêtre 16

P. 16 Divers

- Accueil des nouveaux Lhermois 16
- Cinéma en plein air 16
- Marché des producteurs 17
- Lherm en fête 2023 17
- Fête des associations 17
- Repas de quartier - La Pierre 17

P. 18 Professionnels

- Dimitri babysitter 18
- Jardidam - Entretien espaces verts 18

P. 19 Santé

- Présentation de la Maison de Santé 19

P. 20 Manifestations

- Au programme 20
- Recensement de la population 20

P. 20 Informations utiles

- Foire aux questions 20
- Ramassage des déchets verts 20
- À découvrir : Panneau Pocket 21
- Brûler ses déchets verts 21
- Démarches simplifiées 21
- A voté 21

P. 22 Libre Expression

Le Mot du Maire

3



BILLET D'HUMEUR...

Parfois, après une journée compliquée, ponctuée de mauvaises nouvelles ou difficultés, je m'interroge sur la marche du monde et sur le cadre de vie que nous allons laisser aux futurs petits Lhermois.

L'inflation, une nouvelle canicule avec de nouveaux records de chaleur, la sécheresse chaque année plus accentuée, un système de santé mis à mal et devenu inaccessible y compris à Lherm, une justice asphyxiée et dont les décisions parfois interrogent, un système scolaire qui ne parvient plus à réduire les inégalités, une violence de plus en plus palpable, des tensions fréquentes et quotidiennes entre les individus pour des motifs futiles, des élus locaux malmenés, menacés ou systématiquement critiqués, bref, un contexte anxiogène et délétère... tout ceci peut inciter au découragement.

Notre monde et nos comportements doivent changer de trajectoire et cela ne sera pas facile.

Pour cela, il convient de ne pas baisser les bras face aux difficultés engendrées par notre mille-feuille administratif, un argent devenu de plus en plus rare, un appauvrissement des ressources ou un empiement de normes qui décourageant. Rien n'est inéluctable et il convient de se mobiliser pour inverser l'ordre des choses, transmettre des valeurs positives de tolérance et respect, et rendre notre monde meilleur.

C'est ce que nous faisons à Lherm en choisissant d'investir massivement plus de 3 000 000 euros sur notre école, en incitant les jeunes à s'impliquer dans la vie de la cité au sein du conseil municipal des jeunes, en plantant des arbres et des haies, en investissant dans la rénovation énergétique des bâtiments communaux, en développant un marché d'artisans et producteurs locaux, en offrant des moments de convivialité sous notre halle restaurée devenue un lieu de lien social plus festif que jamais.

Finalement rien n'est inéluctable et nous pouvons réaliser de belles choses si nous acceptons des efforts et des changements ou de renoncer à une partie de notre individualisme. Cela passe par un respect des horaires dans les travaux de jardinage, au respect des usagers de la route, à l'entretien de ses haies à la bonne hauteur, au rangement de sa poubelle pour éviter qu'elle n'encombre inutilement les trottoirs, un comportement exemplaire dans les espaces public, etc...

Demain sera meilleur si nous acceptons de faire des efforts, si nous nous souvenons qu'en plus d'avoir des droits nous avons des devoirs.

Cet été, j'ai été ravi de la réussite de la fête locale, de l'accueil du festival Cœur Estival au cœur de l'été, du bon moment passé en compagnie des nouveaux Lhermois, de la réhabilitation de nos chemins de randonnée qui avaient été oubliés, des différentes fêtes des quartiers de plus en plus nombreuses et débordantes de gaieté ou encore de l'opération Lherm à Vélo qui a permis à nos jeunes de redécouvrir que l'on peut se rendre à l'école à vélo.

L'année 2024 sera une année de recensement pour Lherm et il est fort probable que la barre des 4000 habitants soit franchie. Si chaque commune se doit de contribuer à l'accueil de nouveaux habitants, particulièrement dans notre région toulousaine, très dynamique et attractive, notre ambition reste plus que jamais celle de préserver notre qualité de vie, de consolider nos services publics et de préserver cet « esprit village » auquel nous sommes tous attachés.

Notre action au quotidien va dans ce sens. En apportant quelques modifications réglementaires au PLU nous souhaitons renforcer la protection de notre paysage, de nos haies et arbres parfois centenaires trop souvent malmenés ou sacrifiés au profit d'un urbanisme débridé que nous avons connu après la pandémie de COVID. Nous poursuivons également notre lutte incessante contre la cabanisation, l'habitat indigne et les installations illicites en zone agricole ou ailleurs. Ce travail caché est chronophage et mobilise beaucoup d'énergie. Pourtant il est essentiel de rappeler qu'à Lherm les règles doivent désormais être respectées. Cela a un coût non négligeable pour la collectivité, mais ce combat est juste et équitable.

Ô Toulouse Constructions
Notre passion, votre maison

Maçonnerie générale, charpente et couverture
Spécialiste en Neuf et Rénovation
20 ans d'expérience - Garantie décennale - Devis gratuit

Artisan du bâtiment maison neuve & rénovation
www.otoulouseconstructions.com
otoulouseconstructions@hotmail.com
Tel. 06 52 68 10 39
31600 LHERM

Au Paradis des Plumes
L'INSTANT ANIMAL

Vente d'oiseaux
Alimentation & accessoires pour animaux

Mardi au Vendredi : 9h30-12h / 14h-18h30
Samedi : 9h30-12h / 14h-18h

35 chemin des Lanes à LHERM
Tél. 05 34 48 91 07
paradisdesplumes@gmail.com

Ns Sophrologue
Nancy Bonnafous
06 68 93 55 26

Membre adhérent
Chambre Syndicale de la Sophrologie

Sophrologie individuelle ou en groupe
En cabinet ou à domicile
EHPAD et centre de loisir
Équilibre et coaching énergétique

17 rue des amandiers - 31600 LHERM
www.nancy-sophrologue.fr

Paillette
CONCEPT STORE
PRÊT À PORTER DÉCO
ACCESSOIRES

Centre Cial AUCHAN à LHERM

☎ 09 85 00 99 67

Paillette Boutique



Avec cette modification simplifiée du PLU, nous souhaitons disposer d'outils supplémentaires pour encadrer des projets immobiliers qui trop souvent ne prennent pas en considération les paramètres essentiels que sont la qualité et le cadre de vie. L'étalement urbain que nous avons connu depuis plusieurs dizaines d'années est terminé et désormais nous devons nous habituer à plus de densité dans les zones déjà urbanisées, afin de préserver les terres agricoles et espaces naturels.

En 2024, la commune accueillera au centre-ville un nouveau service public dans l'ancien couvent qui jouxte la mairie et qui sera entièrement réhabilité. L'étage sera aménagé en Tiers Lieu et permettra de disposer de salles de réunion pour les associations, accueillera des travailleurs indépendants, dans un espace de travail partagé et collaboratif où tout un chacun pourra venir travailler à distance, entreprendre et produire.

Le rez-de-chaussée sera occupé par les services du Département qui aménageront une Maison Départementale de Proximité. Ce point d'accueil, ouvert à tous, proposera des accompagnements pour les démarches administratives en ligne (restauration scolaire, service de bus, subventions aux associations, dossiers handicap), pour des conseils d'orientation, de formation, de santé, de retraite, d'emploi, sur la famille, le logement... Il sera animé par deux agents du Conseil Départemental, en étroite collaboration avec les services de la mairie. En attendant les travaux prévus dans le prolongement de la mairie et à côté de la médiathèque, une éco-maison mobile et écologique accueillera le public début 2024 sur la place de l'église.

Cette Maison de Proximité traduit, rappelons-le, notre volonté de préserver le lien, la proximité entre les services, les administrations et les citoyens.

Le chantier de la réfection complète des réseaux électriques de l'église verra enfin le jour. Ce sont 220 000 euros qui seront investis pour sécuriser et mieux éclairer ou chauffer ce monument historique.

Nous poursuivons les efforts entrepris pour mailler le territoire de pistes cyclables avec un aménagement de près de 80 000 euros sur l'avenue des Pyrénées pour assurer la continuité de la piste existante qui permet de relier la route de Bérat avec le groupe scolaire.

Notre commun bouge, elle est active et elle investit et nous en sommes fiers. Votre participation aux événements organisés nous conforte dans la poursuite des efforts dans cette direction. Nous agissons avec responsabilité, nous agissons avec une vision et nous agissons pour vous. Soyez assurés de ma détermination la plus totale, de mon implication sans faille et de celle de mon équipe pour que Lherm reste une commune agréable à vivre.

Bien à vous,

Fidèlement,

Frédéric PASIAN,
Maire de LHERM
Vice-président de la communauté de communes Cœur de Garonne



UN SECOND PROJET AGRIVOLTAÏQUE SUR LA COMMUNE. QU'EN PENSEZ-VOUS ?

La société TSE Energy envisage d'implanter une centrale agrivoltaïque à côté de l'actuelle ferme photovoltaïque du groupe AKUO Energy (20 hectares). Situées sur une zone agricole de 55 hectares au lieu-dit Saint-Sernin, ces parcelles sont historiquement cultivées par l'exploitant agricole en maïs ou en soja. Une partie des surfaces est irriguée grâce à deux pivots d'irrigation présents sur le site.



L'exploitant agricole de ces parcelles est Monsieur Gérard BELLECOURT. Il est agriculteur sur la commune de Carbonne. L'exploitation agricole est orientée vers les productions végétales avec un assolement bien diversifié (blé, colza, maïs, tournesol...).

L'agrivoltaïsme, c'est quoi ?

Une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil et dont les modules sont situés sur une parcelle agricole où ils contribuent durablement à l'installation, au maintien ou au développement d'une production agricole.

La canopée agricole

Une canopée agricole est une solution technique qui permet de lutter contre les aléas climatiques grâce aux panneaux solaires rotatifs installés au-dessus d'un terrain agricole.

- Limitation du taux de couverture au sol des panneaux pour allier production agricole et électrique.
- Pilotage des panneaux en fonction de la position du soleil et des impératifs de la production agricole (écoulement de la pluie, présence d'animaux, intervention sur les cultures...).

- Optimisation de la production d'électricité grâce à un système qui oriente les panneaux face au soleil tout au long de la journée apportant ainsi une baisse des températures en période estivale, une diminution de l'amplitude thermique et une protection contre le gel tardif, une baisse de l'évapotranspiration et du stress hydrique et une protection contre les épisodes de grêle.

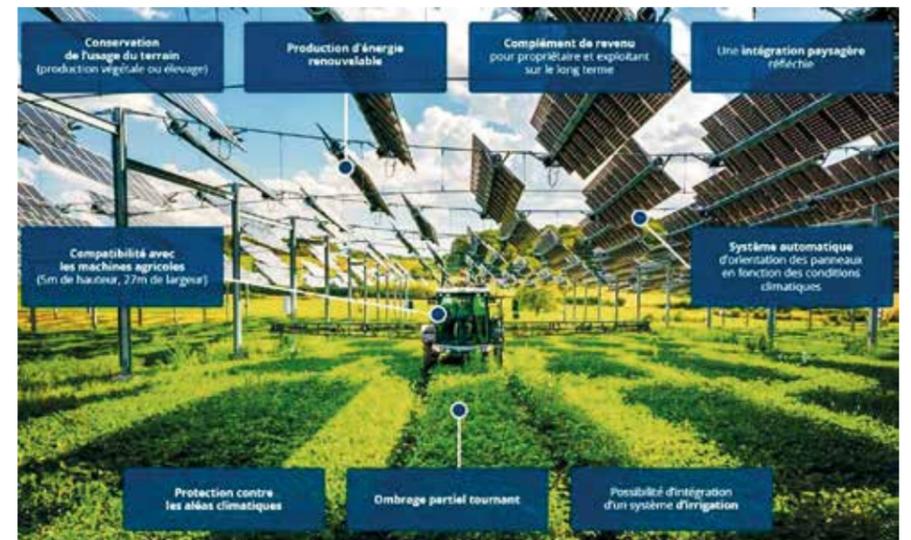
L'ombrière d'élevage (ferme actuelle d'AKUO Energy)

Un système d'ombrière permettant l'atténuation des effets du changement climatique sur la prairie et sur l'élevage grâce à l'ombre portée par les panneaux photovoltaïques installés sur des châssis fixes ou mobiles.

Ainsi selon TSE, l'agrivoltaïsme permet à l'agriculteur de poursuivre son activité tout en produisant de l'énergie localement. Il permet également de poursuivre les objectifs nationaux de souveraineté énergétique alimentaire et industrielle.

Objectif annoncé par TSE Energy

L'objectif de ce projet, au regard de la récurrence des aléas climatiques (sécheresse, fortes chaleurs), est d'assurer une meilleure protection des cultures et améliorer l'efficacité de l'irrigation des parcelles. L'installation de la canopée agricole répond à cette problématique puisqu'elle permet de réduire la température et l'évapotranspiration pour la culture et ainsi diminuer les besoins en irrigation des plantes.



À ce jour, le Conseil municipal a donné son autorisation pour que soient menées des études environnementales, qui n'ont pas encore été restituées.

Ce type de projet est toujours présenté de manière avantageuse avec un volet agricole séduisant. Même si ce type d'installation semble prometteur, il convient de rester prudent, car au-delà de l'altération de nos paysages :

- Il y a un risque de « confiscation » des terres agricoles par les sociétés de production d'énergie.
- Ces chantiers peuvent entraîner un tassement et une altération des sols qui engendrent une mauvaise infiltration de l'eau et une altération de la vie du sol.
- Les panneaux, pylônes et câbles gênent le travail de l'agriculteur qui est obligé de cultiver des plantes compatibles avec cette installation ce qui lui laisse moins de libertés.
- Il peut y avoir un conflit entre la production d'énergie et l'intérêt de la plante, l'industriel voulant optimiser l'orientation des panneaux pour la production d'énergie et en défaveur de la plante.
- Si les industriels présentent la production d'électricité solaire comme une aide pour les agriculteurs, qui leur assurerait un complément de revenu, cette manne financière bénéficie principalement aux plus grands propriétaires fonciers. Cette industrie photovoltaïque vise des personnes qui recherchent la rentabilité financière, ainsi que les agriculteurs endettés qui voient là une solution à leurs problèmes financiers.

Avant de recouvrir nos champs de panneaux photovoltaïques ne devrions-nous pas exploiter en priorité les sols déjà artificialisés (parking, toitures, bâtiments publics, gymnases, collèges, etc..) et trouver une solution pour assouplir l'avis des Architectes des Bâtiments de France qui bloquent de nombreux projets portés par des particuliers ?

Vous avez la parole. Faites-nous part de votre avis concernant ce projet, soit en ligne via le lien ci-après, par e-mail à l'accueil de la mairie accueil@mairie-lherm.fr ou bien par simple courrier déposé dans la boîte à lettre de la mairie, indiquant votre nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et e-mail. <http://bit.ly/46cERlp>



Mairie de Lherm
2 avenue de Gascogne 31600 LHERM
05 61 56 07 25
communication@mairie-lherm.fr
www.mairie-lherm.fr



- Accueil de la mairie :
 - ▶ Lundi 14 H à 18 H
 - ▶ Mardi 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H 30
 - ▶ Mercredi 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H
 - ▶ Jeudi 14 H à 17 H 30
 - ▶ Vendredi 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H
- Service Urbanisme sur rendez-vous :
 - ▶ Lundi 14 H à 18 H
 - ▶ Mardi 14 H à 17 H 30
 - ▶ Mercredi 14 H à 18 H
 - ▶ Vendredi 14 H à 17 H

Responsable de la rédaction :
Anne-Marie NOUNIS & Stéphanie DUPHIL

Directeur de publication : Frédéric Pasian

Photographies : ©Mairie Lherm

Conception et impression :
GEMF CGEO

AMÉNAGEMENT D'UN PIÉTONNIER AU NIVEAU DE L'AIRE DE JEUX POUR ENFANTS

Les travaux de construction d'un chemin piétonnier entre les parkings, la crèche, l'aire de jeux pour enfants et le city-stade sont terminés. Cet aménagement a été confié à l'entreprise locale DUPUY TP.

Coût des travaux : 25 000 €



LA CHASSE EST DÉSORMAIS INTERDITE DANS LE BOIS DES ESCOUMES

La commune est préoccupée depuis plusieurs années par la sécurité des usagers dans le bois des Escoumes, bois devenu très fréquenté quotidiennement, identifié et signalé par la Fédération Française de Course d'Orientation, l'office du tourisme intercommunal de Cœur de Garonne, et utilisé par les professeurs d'EPS des collèges de Lherm, Rieumes et Noé dans le cadre des activités physiques de pleine nature pour la pratique de la course d'orientation. Ce bois est également quotidiennement fréquenté par des cavaliers en provenance du Moulin de Parade, des promeneurs, des joggeurs ou encore des pratiquants du VTT.

Depuis 2017, trois arrêtés portant restriction de la pratique de la chasse dans ce bois communal ont été pris par les maires successifs, visant à assurer cette sécurité. Ces arrêtés faisaient suite à des incidents ou accidents de chasse, survenus sur la commune.

• 2009 : un homme qui pratiquait le VTT avec son fils en bordure de la rivière Touch est grièvement blessé à l'épaule lors d'une battue au sanglier

• 2021 : lors d'une battue au sanglier, une balle perdue vient se loger dans le mur d'une entreprise située à côté du supermarché AUCHAN après avoir survolé le parking. Un technicien se trouvait à 2 mètres de l'impact. A quelques mois des élections présidentielles, cet accident de chasse est classé sans suite en quelques jours, par le Procureur de la République.

Les différents arrêtés pris visaient à « sanctuariser » le bois des Escoumes qui ne représente que 0,7% de la superficie de la commune. La portée des différents arrêtés pris à chaque fois était jugée trop générale et non circonstanciée, et ces différents arrêtés ont tous été contestés par le Préfet mettant les maires en demeure de les retirer.

Face à la difficulté d'assurer la sécurité des usagers du bois des Escoumes, par courrier recommandé en date du 22 juin 2022 adressé à la Fédération Des Chasseurs de la Haute-Garonne, Monsieur le maire a demandé le retrait des parcelles communales de l'ACCA de LHERM (article L.422-10-5° du code de l'environnement), suivant la recommandation de Madame le Sous-Préfet, formulée par écrit en date du 8 mars 2022.



Cette demande de retrait d'une ACCA doit intervenir par courrier recommandé adressé au président de la fédération de chasse de la Haute-Garonne au moins 6 mois avant la date de révision du territoire de l'ACCA qui a lieu tous les cinq ans, le 11 janvier. Tout propriétaire souhaitant exercer son droit d'opposition en se fondant sur des convictions personnelles devra adresser sa demande de retrait de la totalité de ses terrains de l'ACCA par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du président de la fédération départementale des chasseurs de Haute-Garonne, au moins six mois avant le 11 janvier 2028. Cette demande doit être accompagnée de justificatifs : acte de propriété, extrait cadastral, plan de situation et pièce d'identité..

Rappelons que le retrait de terrains d'une ACCA est prévu par le Code de l'Environnement :

- 1 Opposition cynégétique à l'Association Communale de Chasse Agréée. Un propriétaire peut reprendre le droit de chasse sur sa propriété si celle-ci a une superficie d'un seul tenant et d'une superficie minimale (qui varie d'un département à l'autre).
- 2 Il est permis de s'opposer au nom de convictions personnelles à l'exercice de la chasse sur sa propriété. Cette possibilité est prévue sans tenir compte d'un quelconque seuil de surface. Mais dans ce cas le propriétaire doit demander le retrait de la totalité de ses terrains.

La demande de retrait de la commune a ainsi été formulée dans les délais prévus par la loi. Ce retrait ne concerne finalement que le bois des Escoumes et la chasse peut ainsi se poursuivre normalement sur

la quasi-totalité du territoire chassable de la commune, à l'exception des parcelles communales retirées de l'ACCA. Les autres terrains se trouvant à moins de 150 m de propriétés bâties ils sont, de fait, hors de l'ACCA.

La loi oblige la fédération des chasseurs, après avis du président de l'ACCA, à publier sa décision dans le répertoire officiel des actes administratifs. Or, il se trouve que la demande de la commune n'a fait l'objet d'aucune décision officielle. Les formalités obligatoires de la fédération des chasseurs de la Haute-Garonne n'ont de toute évidence pas été respectées. Monsieur le Sous-Préfet a été informé de ce manquement.

En l'absence de réponse, un arrêté d'interdiction de la chasse sur les parcelles communales retirées de l'ACCA et notamment celles du Bois des Escoumes a été pris le 31 mai 2023 et des panneaux d'information ont été posés.



URBANIME - UN SERVICE EN LIGNE POUR DÉPOSER VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

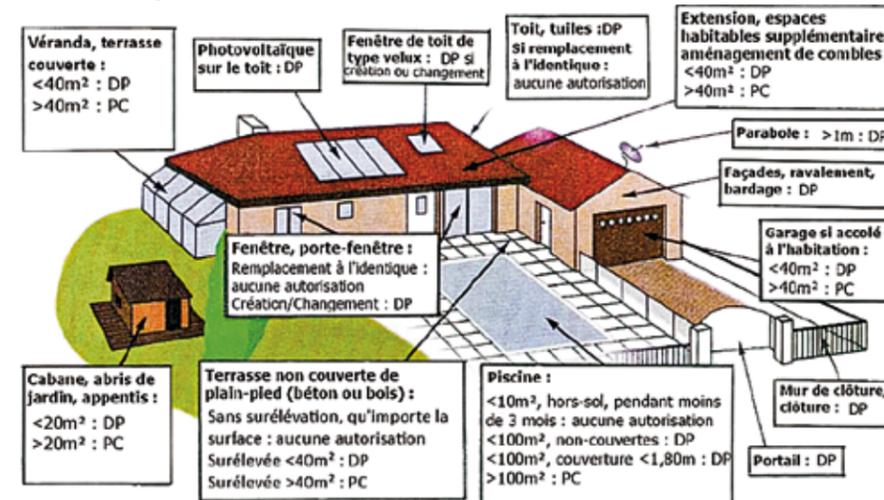
Vous souhaitez faire des travaux ou vous avez un projet d'aménagement, de construction, de démolition ? Particuliers ou professionnels, vous voulez déposer un certificat d'urbanisme, un permis de construire, d'aménager, de démolir ou une déclaration de travaux ?



Depuis le 1^{er} janvier 2023, le permis de construire en ligne, c'est la possibilité pour les usagers de déposer leur demande d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée sur la plateforme dédiée : <https://sve.sirap.fr/#/031299/connexion>

Désormais, votre commune reçoit et instruit vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme dématérialisée.

Quelle autorisation demander pour quel type de travaux ?



DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

Le saviez-vous ?

Il est désormais possible de déposer vos demandes d'urbanisme en ligne.

<https://bit.ly/3rdy0Vg>



J'ai un projet de travaux...

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable, délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Le dépôt en ligne, c'est...

- Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.
- Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé avec accusé de réception.
- Plus de transparence dans le traitement du dossier.

Le service en ligne de vos démarches d'urbanisme est sécurisé, gratuit, facilement accessible et permet plus de transparence sur le traitement de vos demandes.

- Un dossier déposé en ligne ne peut plus faire l'objet d'un complément au format papier.
- Tout dossier incomplet doit faire l'objet d'une démarche complémentaire susceptible d'allonger les délais de traitement.

Nous vous recommandons de prendre conseil auprès du service urbanisme avant d'effectuer votre démarche en ligne.

Le service urbanisme pourra vous orienter vers la bonne démarche et vérifier avec vous la complétude de votre dossier.



RÉFECTION DES COURTS DE TENNIS

Conformément aux annonces faites lors de l'assemblée générale du club, les travaux de réfection des terrains de tennis ont été prévus au budget et sont maintenant terminés.

Nous vous invitons à profiter de vos nouveaux terrains neufs avec le tennis Club de Lherm !

Si vous ne l'avez pas encore fait, il est encore temps de vous inscrire au TC Lherm pour profiter de ces courts rénovés.

Coût des travaux : 18 000 € TTC



RATS : DES GESTES SIMPLES SONT À ADOPTER !

De nombreux habitants se plaignent de voir de plus en plus de rats élire domicile dans quelques quartiers de la commune.



Si les rats jouent parfois un rôle utile, dans la mesure où ils consomment une partie des déchets qui circulent dans nos égouts, contribuant ainsi au nettoyage des réseaux d'assainissement, leur recrudescence ces dernières années pose problème. La commune, consciente de cette recrudescence, procède chaque année à des campagnes de dératisation : rue du Comminges, rue du Pic du midi, rue de la Barraque, proximité de la mare du Pré Cahuzac, quartier Vie longue...

Cependant, afin de lutter efficacement contre ces invasions, il est nécessaire d'agir en amont et avec le concours de chacun.

Les élevages de volailles attirent très souvent les rats

Une mauvaise conduite de l'élevage peut entraîner rapidement une prolifération et invasion de rats. En effet, les rats sont attirés avant tout par la nourriture donnée aux volailles. Ainsi, plus que le nettoyage et

l'hygiène du poulailler, c'est la manière de nourrir qui est importante. Il en va de même pour la nourriture des animaux domestiques, chats et chiens.

Voici quelques mesures préventives d'infestation

- **Nourriture** - Pas d'alimentation à volonté : la ration moyenne d'une poule pondeuse est de 150 gr/jour dont 70% de graines ou céréales et 30% de restes de table, épluchures, etc... (attention pas de pommes de terre crues). Donner plus ne sert à rien, sinon à engraisser les rats.
- **Ramasser les œufs tous les jours avant le soir.**
- **Poubelles** - Ne versez pas les restes de nourriture dans les toilettes ou dans l'évier. La nourriture évacuée de la sorte est pour lui une source d'alimentation. Ne laissez pas traîner vos déchets et jetez-les directement dans les poubelles munies d'un couvercle, les sacs en plastique sont trop faciles à transpercer avec leurs dents.
- **Animaux domestiques** - Débarrassez la nourriture de vos animaux domestiques tous les soirs car cela aussi est une source d'alimentation attractive pour le rat. Si vous nourrissez les oiseaux avec des graines, pensez que cela attire aussi les rats.
- **Entretien l'environnement du poulailler** - Le désordre les attire. Les arbustes, grandes herbes, ronces, tas de bois ou palettes, etc... sont des lieux propices aux nids de rats. Vérifier la présence de trous dans l'enclos ou aux abords, le long des grillages ou des murs.

STÉRILISATION DES CHATS - APPEL À LA RESPONSABILITÉ DES PROPRIÉTAIRES

Face à la prolifération de chats errants sur la commune depuis quelques années, la Municipalité s'est engagée dès 2020 dans une campagne de stérilisation et d'identification de chats sans propriétaire, vivants en groupe dans des lieux publics ou chez des particuliers. C'est ainsi que la commune est désormais propriétaire d'environ 50 « chats libres ».



Dans toutes les villes de France, la problématique des colonies de chats errants fait débat. Véritable fléau pour les uns, compagnons fidèles permettant de rompre l'isolement social pour les autres, les populations de « chats libres » mobilisent autant de fervents défenseurs qu'elles peuvent susciter le rejet. Les maires des communes doivent bien souvent endosser le rôle d'arbitre.

Trop souvent, une portée non désirée est à l'origine de l'abandon de la chatte ou bien de ses chatons, qui peuvent soit mourir faute de soins,

d'alimentation ou bien grandir dans de mauvaises conditions. La stérilisation permet d'éviter pour le propriétaire ces portées non souhaitées, source fréquente d'abandons, de propagation de maladie et de prolifération de chats errants.

Selon les vétérinaires, la stérilisation précoce réalisée dès l'âge de 8 semaines ne présente pas plus d'effets secondaires, que lorsqu'elle est effectuée bien plus tard.

L'abandon de chats, au-delà du fait que la loi prévoit que cela peut être sanctionné, crée des colonies de chats errants qui deviennent rapidement une nuisance pour le voisinage. En une seule année, une chatte peut avoir 3 portées de 4 chatons, ce qui peut conduire à plus d'une centaine de chatons nés dès la deuxième année. En extrapolant, on peut parvenir à près de 20000 naissances en 4 ans (source ministère de l'Agriculture).

Ainsi, à LHERM, depuis 2020, plusieurs campagnes ont été réalisées en partenariat avec la Fondation Clara : quartier Branas, route de Rieumes, secteur du Château de Joffes, route de St-Clair.

Ainsi, la commune possède désormais 50 « chats libres », identifiés et stérilisés. Le coût unitaire par chat s'élève à 120 €. Ce sont 6 000 € qui ont été investis pour freiner la prolifération des chats errants et pallier au déficit de responsabilité de certains

• **Compost** - Le tas de compost à l'arrière du jardin avec des déchets de fruits, de légumes et autres déchets verts est une mine d'or pour les rats, chaleur et nourriture à souhait. Soyez donc vigilants !

Attention aux maladies transmises par les rats aux animaux domestiques et à l'Homme. Les rats peuvent être porteurs d'agents pathogènes et les propager. La transmission de ces maladies peut se faire directement par contact (graines, mangeoires, etc...) mais également par l'urine et les excréments de rats.

Soyez assurés que la municipalité met en œuvre tout ce qui est possible pour lutter contre les rats, mais il appartient aussi à chacun d'entre nous d'agir à son niveau. Seule la coopération de tous peut nous permettre de contrôler leur population.

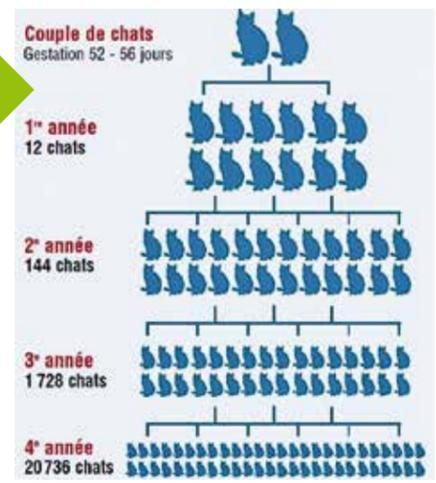
Et les pigeons ?

Jusqu'à présent et depuis de nombreuses années, les opérations de dé pigeonnage consistaient à capturer des pigeons au moyen de cages avec des « appelants ». Cependant, cette méthode donnait un résultat mitigé et bien souvent seuls les jeunes pigeons, moins méfiants, étaient capturés, laissant les vieux couples en place.

Début 2023, deux opérations dé pigeonnage à tir visant à réduire significativement le nombre de pigeons ont eu lieu. Ainsi, ce sont 900 pigeons qui ont été retirés du centre-ville. Début 2024, ces opérations plutôt concluantes seront réitérées.

propriétaires négligents. De nouvelles campagnes seront nécessaires car d'autres quartiers sollicitent une action.

La gestion des animaux domestiques ou sauvages représente un coût très important pour la commune : capture et stérilisation des chats, capture des chiens errants, ramassage des cadavres d'animaux, contrôle de la population de pigeons, lutte contre les rats, élimination des nids de frelons ou guêpes s'avérant dangereux dans l'espace public, etc...



LE TRANSPORT À LHERM

Le Transport scolaire

La région Occitanie organise le transport scolaire en Haute-Garonne. Près de 35 000 élèves sont pris en charge gratuitement. Elle a adopté un règlement harmonisé du transport scolaire sur le territoire, qui établit :

- les conditions d'attribution du droit au transport scolaire
- les modalités d'accès
- les modalités d'organisation du réseau
- les règles d'utilisation des services

Cela se traduit par le respect de certains critères comme l'effectif minimal de 3 élèves pour la création d'un arrêt respectant les normes de sécurité, distance minimale de 1 km jusqu'à l'établissement scolaire...

La région a mis en place une nouvelle carte de transport qui permet :

- 1 aller-retour par jour pour les élèves demi-pensionnaires ou 1 aller-retour par semaine pour les internes, uniquement sur le service mentionné sur le verso de sa carte.
- **NOUVEAU** : une circulation libre et illimitée sur les cars de lignes régulières du réseau liO, y compris les week-ends et vacances scolaires.



Ces nouvelles règles sont en vigueur jusqu'au 31 Août 2024.

Rappel : les enfants de moins de 11 ans ne peuvent pas voyager seuls sur les cars de lignes régulières du réseau liO.

Le Transport pour tous

Information importante : pour cette rentrée, la Région a choisi d'ouvrir le service de transport scolaire à tous les usagers. Il suffit de s'inscrire auprès du service régional des mobilités pour vérifier la disponibilité des places et acheter les titres de transport. Pour tous renseignements :

- 🏠 Au guichet du Bureau d'accueil scolaire Gare routière de Toulouse
- ☎ Accueil téléphonique : 0806 800 350 (service gratuit + coût d'un appel local)
- 🌐 www.lio-occitanie.fr

> LIGNES RÉGULIÈRES LIO :

3 lignes de bus traversent la ville de LHERM et permettent de desservir des agglomérations environnantes comme Rieumes, Muret, Portet ou Toulouse. Ces lignes sont accessibles à partir de 2 €.

Renseignements disponibles à la mairie sous forme de dépliant ou en cliquant sur les QR code ci-après :

LIGNE 324



LIGNE 363



LIGNE 364



> REZOPOUCE : NOUVEAUTÉ SUR LA COMMUNE !

Vous avez certainement remarqué ces nouveaux petits panneaux verts installés par nos agents dans le courant de l'été...



RezoPouce, c'est un mélange subtil de covoiturage et d'autostop entre voisins !

Le PETR a lancé cet été l'expérimentation de cette nouvelle solution de covoiturage solidaire.

RezoPouce permet à un passager et à un conducteur de se rencontrer de façon spontanée en mode « auto-stop » grâce aux arrêts « sur le pouce » (petits panneaux verts) ou de manière organisée via l'application **RezoCovoit** de Mobicooop. RezoCovoit vous permet :

- de programmer des trajets réguliers,
- de visualiser les covoitureurs disponibles sur votre itinéraire au moment de votre départ avec l'option « Partir maintenant »,
- de vous rendre à des événements organisés sur votre territoire (Festivals, cinémas plein air, marchés...) ou de créer vous-même des événements pour partager cette solution de covoiturage.

Ce dispositif cible les jeunes de plus de 16 ans, les personnes en difficultés financières, les seniors mais aussi et surtout les habitants de Lherm allant travailler sur l'agglomération toulousaine.

Lherm et de nombreuses communes voisines se sont lancées dans cette aventure, ce qui offre un maillage intéressant du territoire : déjà 147 communes en Haute-Garonne ont adhéré à ce Rezo et plus de 300 personnes sont inscrites !

Vous aussi, rejoignez le mouvement, essayez ce nouveau service de mobilité de proximité, l'inscription à REZOPOUCE est simple et gratuite !

Pour vous inscrire rien de plus simple :

- Sur le site internet RezoPouce www.rezopouce.fr
- Sur votre portable avec l'application Rezo Mobicooop (téléchargeable sur Google play ou Apple Store)
- Directement en mairie

La Macif assure un Rezo serein à tous les inscrits.

Retrouver toutes les informations sur Rezo Pouce en scannant ce QR code :



Vous trouverez 11 Points d'arrêt à Lherm :



Ce QR code vous permet de retrouver les arrêts Lhermois proche de chez vous.

Ces arrêts se trouvent sur les axes principaux permettant de desservir les communes des alentours et les grandes villes (Muret, Toulouse...).

Il suffit de vous rendre à un de ces arrêts, sortir votre pancarte avec votre destination et un conducteur lui aussi inscrit à RezoPouce, pourra vous prendre et vous amener jusqu'au lieu désiré. Les conducteurs auront un macaron RezoPouce sur le pare-brise.

Recevez jusqu'à 200 € de primes de covoiturage !

Activer vos primes directement depuis l'application Mobicooop.



Ludvine RABARIJAONA, Christophe EXPOSITO, Sébastien MORO

ATELIER CUISINE APPEL AUX BÉNÉVOLES



La salle du troisième âge a été rénovée et mise aux normes. La cuisine a été entièrement refaite. Conformément à nos engagements, ces travaux ont été confiés à deux entreprises locales. Nous avons eu des subventions du département et de la CAF pour créer cet espace. Le CCAS a également participé pour acheter tout le nécessaire pour cuisiner. L'espace jeunes de Lherm y a déjà organisé des ateliers cuisine pendant les vacances scolaires.



Le CCAS et l'action sociale souhaitent prochainement organiser des ateliers de pâtisseries régionales, orientales, asiatiques et autres...

Nous recherchons des volontaires pour proposer des recettes et animer ces différents ateliers une ou deux fois par mois le samedi à tour de rôle.

Ces moments pourraient être un échange intéressant entre les différentes générations et permettraient de développer des liens sociaux entre les Lhermois de tous âges. Contacter l'accueil de la mairie si vous voulez animer cet atelier et proposer vos recettes.

GOÛTER DANSANT

Le dimanche 9 juillet le CCAS a organisé un goûter dansant sous le préau de l'école élémentaire pour les aînés.



Malgré la chaleur, une cinquantaine de personnes étaient présentes. La musique était interprétée par l'orchestre de monsieur Colombies et madame Malice. Pour le goûter il était proposé des croustades des deux boulangeries de Lherm. Étaient également présents à ce goûter, le maire Frédéric PASIAN et les nouveaux élu(e)s du conseil municipal des jeunes. Ce moment d'échange intergénérationnel a été très apprécié par tous. Depuis la période COVID le goûter annuel n'avait pas été réorganisé. Le CCAS espère que ce retour aura ravi nos aînés et compte poursuivre l'an prochain.

Catherine Merci

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Les élections du nouveau conseil municipal des jeunes se sont déroulées du 30 mai au 2 juin 2023 à l'école et au collège. Le samedi 3 juin a eu lieu le dépouillement en présence des parents, des adjoints responsables du CMJ, Catherine MERCI, Anne-Marie NOUNIS, Sandrine PEYRON, Olivier MICLO et du maire Frédéric PASIAN qui leur a remis leur écharpe tricolore. 330 jeunes étaient inscrits. Avec un suffrage exprimé de 41,21% (136 votants) la liste des 14 jeunes candidats a été élue pour deux ans. Bravo à tous !



CAPELLE Amandine, DESFETE Swann, ESTEVEZ Shanon, FONTANIÉ Dorian, GAYRAL Ilyan, MARS Ethan, MASSAFI Anas, MASSAFI Hajar, MASSAFI Younes, PAGES Méliissa, PEYRON Sarah, SOLAUX - RAUCOURT Lise, TASCHINI - DENOULET Léandro, VOISIN Mathis

Le Jeudi 8 juin, les nouveaux jeunes conseiller(e)s ont été invité(e)s au conseil municipal afin de se présenter et d'évoquer leur programme pour la commune. Ils souhaitent organiser des actions solidaires en faveur de différentes associations, favoriser les échanges intergénérationnels, travailler sur des projets écologiques et être à l'écoute des jeunes Lhermois(e)s pour toutes les idées réalisables.

Le mercredi 14 juin ils ont été accueillis par Monsieur Martineau au SIECT (Syndicat Intercommunal des Eaux des Côteaux du Touch) pour une visite du site qui leur a permis de comprendre le fonctionnement et les enjeux. Ils ont pu également visiter le château d'eau à Bérat. Merci aux organisateurs pour avoir permis ces deux visites.



Le dimanche 9 juillet ils ont participé au goûter dansant organisé par le CCAS pour les aînés. Ce moment d'échanges intergénérationnels a été très apprécié.



D'autres actions seront organisées d'ici la fin de l'année. Merci à eux pour leur implication et leur enthousiasme !

Catherine Merci

LA RENTRÉE DES CLASSES

La rentrée des classes a sonné !

Ce lundi 4 septembre, Frédéric PASIAN, maire de Lherm et Anne-Marie NOUNIS, adjointe aux affaires scolaires et la directrice générale des services ont visité le groupe scolaire René CASSIN.

Au programme, rencontres avec les élèves, échanges avec les enseignants, Mme la directrice de l'école maternelle et M. le directeur de l'école élémentaire. Un point sur l'équipement informatique mis en place par la municipalité dans chaque classe ainsi que la classe mobile numérique a été effectué.



EFFECTIFS

École Élémentaire - Rentrée 2023-2024

Céline FLOURAC	CP	22 élèves
Olivier COMBRES / Anne-Lise RAUSCHER	CP	22 élèves
Anne-Frédérique VIDEAU	CP/CE1	22 élèves
Sophie DELPUECH	CE1	24 élèves
François GAIANI Remplaçant	CE1/CE2	23 élèves
Sandrine MERCADIER	CE2	26 élèves
Gregory BARBET	CE2/CM1	23 élèves
Marie PLANTAT	CM1/CM2	26 élèves
John DURILI	CM1/CM2	26 élèves
Isabelle PROUST	CM2	27 élèves
Anne CASSE	Enseignante rattachée à l'école	

Nous tenons à remercier à travers ces quelques lignes Mme Christine MIAUX-LAFFON pour son engagement en tant que directrice, durant toute l'année 2022-2023. Grâce à son dynamisme et sa pugnacité, des projets ont vu ou vont voir le jour (notamment celui du numérique). En cette rentrée, elle aborde une nouvelle étape de sa vie. Nous lui souhaitons une bonne route ! Bienvenue à M. Olivier COMBRES qui prend la relève !

École Maternelle - Rentrée 2023-2024

Julie BILAK/Nathalie SCHULTE	PS1	25 élèves
accompagnées par Christelle CAMBOURNAC		
Cécile MAYMAT/Julie BILAK	PS2	24 élèves
accompagnées par Céline BOEY		
Corine DUPRAT	MS	24 élèves
accompagnée par Sylvia REPAC		
Marion NAHON/Morgane MALLET	MS/GS	24 élèves
accompagnées par Aurélie RAYNAUD		
Sandrine DORE	GS1	25 élèves
accompagnée par Marion COSTOSEQUE (mi-temps)		
Isabelle HENRIQUES/Johane SIKORA	GS2	25 élèves
accompagnées par Marion COSTOSEQUE (mi-temps)		

> SOIT UN TOTAL DE 147 ÉLÈVES.

Directrice : Nathalie SCHULTE



Souhaitons une bonne route à Mme Sylvie LEMOIGNE et la bienvenue à Mme Aurélie RAYNAUD, nouvelle ATSEM.

CET ÉTÉ À LA MÉDIATHÈQUE

Partir en Livre

Comme chaque mois de juillet, les enfants ont pu participer à trois journées d'animations jeunesse. Cette année, la thématique du festival étant la liberté, la médiathèque proposait des lectures d'albums en musique sur ce sujet, le tournage d'un film avec l'intrépide Mortelle Adèle et la création d'une fresque participative. Pour cette édition 2023, les participants étaient particulièrement créatifs et talentueux.



Réaménagement de la grande salle

Le 26 juillet, la médiathèque était exceptionnellement fermée au public pour une réorganisation de l'espace de la grande salle. L'équipe a répondu aux demandes des usagers et a créé un coin « informations » pour les adultes. Ils pourront par exemple y feuilleter des magazines, se servir un thé ou un café ou encore y trouver des livres sur le jardinage, la cuisine, les voyages, les loisirs créatifs, le bien-être, etc.



Grande braderie de livres

Succès de la braderie de livres du 23 septembre 2023. Chaque année, la médiathèque achète de nouveaux livres : albums, documentaires, romans, mangas et BD pour tous les âges. Pour les intégrer sur les étagères sans trop surcharger, il faut procéder à un grand « désherbage ». Les livres en mauvais état, ceux trop anciens et ceux qui ne trouvent plus grâce aux yeux des lecteurs sont donc sortis de la base de données. Les plus abîmés iront au recyclage mais les autres se sont vus offrir une seconde vie grâce à cette braderie sous la halle du village. Livres et revues sont partis vers de nouveaux horizons. Merci à tous pour votre participation à ce succès !



MJC

La MJC est heureuse de vous retrouver pour cette nouvelle saison ! Nous sommes une association engagée et vivante qui répond aux besoins des habitants de la commune. Tout en défendant des valeurs de laïcité et de respect des différences, elle est le lieu parfait pour vous permettre de pratiquer une activité, faire des rencontres et partager des moments d'échanges conviviaux.

ALAE ALSH



Les vacances d'été sont finies et l'école a repris mais que s'est-il passé pendant ces mois de juillet et août à l'accueil de loisirs de Lherm ?

Les enfants accueillis ont profité de nombreuses activités autour du grand thème « monde des fées et des pirates ». L'ambiance est donnée dès l'arrivée dans l'accueil de loisirs avec un imposant bateau pirate réalisé par les animateurs ainsi que de nombreuses décorations apportant une atmosphère de vacances dépaysantes !

Les enfants ont visité les grottes de Gargas, la rivière souterraine de Labouiche ainsi que la ferme du paradis. Ils ont eu des séances cinéma pédagogique et ont grimpé aux arbres à Tépacap.

Certains ont participé à un stage de cirque (7/11 ans) et un stage d'éveil musical (3/6 ans). Pour chaque tranche d'âges, des grands jeux en journée et des veillées (18h30 / 21h30) ont été organisés par les animateurs.

Nous avons proposé un séjour à Villemoustaussou dans l'Aude en camping pour 14 enfants.

Un programme de vacances avec visites des châteaux Lastours, du gouffre géant de Cabrespine, de la cité de Carcassonne et du lac de Cavayère ! Piscine et bowling pour la détente !

► PROJECTION DES VACANCES D'AUTOMNE ET DE FIN D'ANNÉE 2023

L'accueil de loisirs sera ouvert du 23 octobre au 3 novembre et du 2 janvier au 5 janvier 2024.

En septembre, le retour au rythme scolaire a sonné la fin des vacances et les animateurs ont repris le chemin des accueils de loisirs périscolaires. On note du changement côté élémentaire avec la mise en place de deux services distincts au self et aussi pour les activités de la pause méridienne. En effet, le choix de séparer les 6/8 ans des 9/11 ans devrait apporter plus de sérénité dans chaque groupe.

Les nouveaux projets proposés par les animateurs sont axés vers le jeu filles / garçons, le goût de la lecture et les événements du moment avec la coupe du monde de rugby et les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Les animateurs continueront des projets phares comme les projets enfants, le projet en lien avec les Lherminots sur l'amélioration des cours d'écoles, la gestion des émotions, le recyclage et antigaspi, le marché de Noël et le carnaval de la MJC.

Espace Jeunes

Avec des projets toujours plus nombreux et des effectifs encore à la hausse, l'espace jeunes poursuit ses efforts pour offrir aux ados un lieu de rencontre dans un cadre dynamique et bienveillant. Un séjour à Porto au mois d'avril, le festival « Les EJ en fête » en partenariat avec la 3CG, un séjour à Revel au mois de juillet, une nuit en montagne au refuge d'Espingo au mois d'août, de nombreuses sorties... les jeunes ont été au rendez-vous sur tous les temps forts organisés par la MJC ces derniers mois.



Les inscriptions sont ouvertes pour la saison 2023-2024 et nous attendons les ados toujours plus nombreux pour partager ces moments et réaliser de nouveaux projets ensemble. Des sorties sur les samedis et les vacances sont à venir, tout comme de nouveaux séjours et les soirées du vendredi soir tant attendues !

L'accès à l'espace jeunes est toujours gratuit en dehors des séjours et des sorties. L'accueil libre sans inscription est toujours possible sur les horaires d'ouverture. Nous vous accueillons sur les créneaux suivants :

- Le mercredi de 13h30 à 18h30
- Le vendredi de 16h00 à 18h30
- Le samedi de 14h00 à 18h00

Animation locale

► QUELQUES DATES À RETENIR POUR CETTE RENTRÉE :

- 23 novembre : théâtre enfant
- Décembre : le traditionnel marché de Noël

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les activités de la MJC et prendre rendez-vous sur :

📧 www.mjclherm.fr



Maison des Jeunes et de la Culture

GROUPE VOCAL

Le Groupe Vocal Lhermois créé en 1993 fête ses 30 ans cette année.

Chorale mixte de 22 choristes, réparti en 4 pupitres : Alto, Soprano, Ténors et Basses, chantent à capella un répertoire diversifié (Renaissance, Sacré, extraits du Lyrique, Variété française contemporaine). La chorale anime diverses manifestations (concert à but humanitaire, messes chantées, mariages entre-autre).



Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre les vendredis après-midi pour répéter dans la bonne humeur et l'amitié sous la direction de notre nouveau chef de Chœur.

Nous vous réservons un accueil chaleureux.

► GROUPE VOCAL

☎ 05 61 56 70 06 ou 06 38 32 74 44

LES LHERMINOTS



L'Association Les Lherminots, toujours engagée et investie auprès des enfants des écoles René Cassin et des équipes qui y travaillent a tenu à proposer ou participer aux temps forts de la vie de la commune tout au long de l'année scolaire 2022-2023 : fête d'Halloween, vente de sapins, marché de Noël, carnaval et fête des écoles qui ont été de grands succès.



L'association inaugure en ce début d'année scolaire un nouveau type d'action avec le vide ta chambre du 24 septembre et se concentre déjà sur

l'organisation des actions à venir tout au long de l'année.

Au total, ce sont 4512 € reversés aux écoles pour faciliter et soutenir leurs projets.



En plus de ces manifestations, l'association est présente grâce à ses délégué.e.s de parents d'élèves et ses bénévoles lors des réunions de liaison avec les différents partenaires (écoles, mairie, MJC, service de restauration scolaire...). Plus spécifiquement, un partenariat avec la MJC est en cours pour permettre à nos enfants de faire des propositions d'aménagement de leurs cours d'école dans le cadre du projet participatif.



Pour que cette année scolaire 2023-2024 soit aussi festive que la précédente, nous recherchons bien sûr des volontaires pour aider à faire vivre l'association, partager des idées, organiser et animer les différents événements à destination des enfants. Si vous ne l'avez pas encore fait, n'hésitez pas à adhérer à l'association, c'est gratuit et cela vous permettra d'être informé.e.s de nos événements à venir.



Nous remercions toutes les personnes qui ont offert leur temps et leur motivation pour l'année écoulée et espérons être encore plus nombreux.ses pour celle en cours.



► LES LHERMINOTS

✉ lherminots@gmail.com

📘 Les Lherminots

LES PTITES BOUILLES

Cette année encore a été riche en activités et découvertes pour les assistantes maternelles de l'association et les enfants dont elles ont la garde. Nos différent(e)s intervenant(e)s nous ont permis d'apporter de l'imaginaire, de la créativité, de la confiance en soi, de créer un esprit de groupe et l'ouverture aux autres, de développer leurs apprentissages de plusieurs manières grâce notamment :

- Aux séances de musique
- Aux spectacles de marionnettes
- À la découverte des percussions africaines
- Aux histoires mimées, contées et chantées



Cela est également possible lors des temps dans la salle petite enfance, le mercredi, où nous pouvons initier les enfants aux activités manuelles, créatives, à la motricité fine, la manipulation...



Nous organisons des ateliers lumières, à la salle des aînés notamment, nous nous rendons à la médiathèque, mais aussi au relais petite enfance. Les balades dans le village et à l'aire de jeux font partie des essentiels que tout le monde apprécie.



Cette année en juin, nous avons organisé une sortie au zoo de Plaisance du Touch.

Grâce aux différentes formations suivies par les assistantes maternelles, et notre implication afin de récolter des fonds, notre association peut financer et mettre en place un environnement dans lequel les enfants peuvent évoluer au mieux.



Un site public est disponible (Flash Code ci-contre) ou sur ce lien : <https://www.facebook.com/amyoflona> afin de découvrir un peu de l'univers des Ptites Bouilles, vous y trouverez également la liste des nounous qui en font partie.



► LES PTITES BOUILLES

✉ lesptitesbouilleslherm@gmail.com

LE GUIDON LHERMOIS

Ça roule toujours !

QU'AVONS-NOUS FAIT DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE ?

Et bien beaucoup de kilomètres ; nous effectuons comme toujours nos sorties semaine le mardi et le jeudi. Le dimanche, nous nous rendons aux sorties des clubs environnants. Notre rando de mai a réuni 240 cyclos, une belle réussite. Nous avons fait une sortie rando resto à Tourouse qui a été très appréciée. La sortie montagne organisée par la commission Cyclotourisme en mai ainsi que la semaine fédérale en juin ont fait partie de notre planning. De nouveau, en août, une sortie vélo/resto dans l'Ariège au départ de Castelnau Durban. Faire du vélo c'est bien mais se retrouver au resto après la sortie c'est extra, cela permet de se remémorer notre périple. Au plaisir de vous voir à nos côtés.



LE GUIDON LHERMOIS

M. Pascal SELLI
☎ 06 15 18 01 95

LA JOYEUSE PÉTANQUE LHERMOISE

La Joyeuse Pétanque Lhermoise maintient son activité.

- Organisation de repas/concours internes.
- Participation au Challenge de l'Amitié et aux divers concours départementaux.
- Présence à la Fête des associations de Lherm.

Nous remercions la Mairie qui nous a permis d'améliorer notre petit Club House qui en avait bien besoin. L'école de pétanque a accueilli les enfants de l'ALAE et leur a permis ainsi de découvrir ce loisir. Nous espérons que d'autres jeunes viendront nous rejoindre. La reprise des cours du Mercredi aura lieu en septembre et sera annoncée sur notre page Facebook « Joyeuse Pétanque Lhermoise ».

Le 1^{er} Juillet le club a reçu les représentants Espagnols de Binaced et ont partagé d'amicales parties de pétanque. Une fort belle rencontre !



Vous pouvez venir au boulodrome où tous les après-midi les adhérents se rencontrent en parties amicales et se feront un plaisir de vous renseigner.

LA JOYEUSE PÉTANQUE LHERMOISE

Albéry TURPIN
☎ 07 62 81 19 90

ROAD'S RAPTORS

Notre association réunie des personnes passionnées de motos customs avec une préférence pour les Harley Davidson. Nous participons à de nombreux événements organisés par d'autres associations. Nous organisons des balades et participons à des événements caritatifs.



Nous organisons le 07 Avril 2024 notre premier événement à LHERM à l'occasion de nos 5 ans, afin de vous faire partager en compagnie de nombreuses autres associations du monde Bikers cette journée avec repas, concert, stand, baptêmes motos et buvette ouvert à tous.

ROAD'S RAPTORS

Mme Dominique LAGRIFFOUL
☎ 06 12 69 54 88

EURO LHERM JUMELAGE

Réception Espagnols

Cette année 2023 a vu le redémarrage de notre association, avec la visite de nos correspondants au mois de juillet pour un week-end particulièrement réussi, le nouveau Maire de Binaced nous ayant fait le plaisir de sa présence. Après la visite de la Halle de la Machine à Toulouse, la Joyeuse Pétanque Lhermoise, que nous remercions chaleureusement, nous a offert une initiation de pétanque, clôturée par un apéritif très convivial. Des équipes mixtes franco-espagnoles ont été constituées pour des parties amicales, dont tout le monde est sorti vainqueur et enchanté de cette initiative.



Comme à chaque fois, ce week-end a consolidé les liens et renforcé l'affection et l'amitié qui unissent nos 2 villages. Ces échanges sont la raison d'être de notre association, créée en 1994 à l'initiative de la Mairie de Lherm et de celle de Binaced.

3 années difficiles suite au Covid ont laissé l'association exsangue, malgré cela nous préparons avec enthousiasme son 30^{ème} anniversaire, qui sera célébré à Binaced en 2024. Nous sommes fiers de poursuivre cette très belle aventure après tant d'années, là où d'autres associations similaires ont disparu depuis bien longtemps.

Forum / concours de tortilla

Le 2 septembre dernier nous avons participé au forum des associations et en avons profité pour organiser notre traditionnel concours de tortilla qui a permis

de rassembler du monde sur notre stand. Toutes les tortillas étant d'un excellent niveau, elles ont été dégustées rapidement et dans la bonne humeur.



Participation Téléthon 10 décembre

Comme chaque année, Euro-Lherm Jumelage s'investit fortement dans l'organisation du Téléthon avec à nouveau des idées originales et fédératrices. Faute d'une salle disponible pour le Téléthon 2022, nous avons dû nous renouveler et innover avec une randonnée sur les chemins du village.



Forts du succès de cette 1^{ère} Rand'Aligot 2022, une nouvelle rando-repas a été proposée aux Lhermoises pour le Téléthon le 10 décembre 2023.

Soirée bodega

Les travaux de réfection de la salle polyvalente ont un impact très négatif sur le fonctionnement de notre association, qui ne peut plus organiser ses traditionnelles soirées, principales sources de revenus. Nous espérons pouvoir programmer notre très attendue soirée Bodega en février 2024.

30^{ème} anniversaire

Au printemps 2024, nous célébrerons le trentième anniversaire du jumelage, à Binaced. Plusieurs associations Lhermoises ont la volonté de participer à cet événement, nous travaillons activement à son organisation. Tous les Lhermoises, petits et grands, intéressés par cet échange culturel sont invités à se manifester pour nous rejoindre et vivre ce week-end riche en émotions, toujours dans un esprit de bonne humeur et de partage !

Parler espagnol n'est pas indispensable, lancez-vous !



EURO LHERM JUMELAGE

Suivez-nous sur Facebook :

@euro-lherm-jumelage

Informations par mail à : lherm.elj@orange.fr

TIMAÏV

Le projet Gratiféria / Boîte à trucs

Donnez ce qui est en bon état (ou rien), prenez ce qui vous plaît !

Au printemps, la dalle a été construite avec succès, par l'entreprise Lhermoise Ô Toulouse Constructions, dans la cour des anciens services techniques, en face de la pétanque.



Michel, Géraldine et Audrey, août 2023, cour de la pétanque.

Puis, juste avant l'été, l'abri mis à disposition par la Mairie, a été déplacé, puis implanté, grâce au très précieux concours des Services Techniques de la Ville. L'aménagement intérieur de la boîte devrait être réalisé à l'automne par 3PA Formation, l'école de la transition écologique de Lahage (31). Une réalisation en bois de récupération, conçue par les élèves.



3PA Formation, école de la transition écologique de Lahage (31).

« L'éthique et les ambitions de l'école 3PA sont en parfaite adéquation avec notre volonté de réemploi et d'impact écologique minimal », précise Michel, un des porteurs du projet.

« Boîte à trouvailles, Boîte à récup', Boîte à pépites ? », Géraldine réfléchit déjà au nom définitif de la future boîte où pourront se partager habits, vaisselle, jouets... sur le même principe que la boîte à livres ! « Donner une 2^{ème} vie aux objets que l'on n'utilise plus est une richesse pour l'environnement, nos ressources et nos énergies », précise-t-elle.



Ni troc, ni argent, ni échange, simplement la gratuité !

Lorsque la boîte ouvrira ses portes, sera organisé un pot d'inauguration dans la cour de la pétanque, ouvert à tous. Car s'il est administrativement nécessaire que le projet soit porté par une association, la boîte a pour vocation d'appartenir à tous les Lhermoises, d'être autogérée et entretenue par tous.

Toutes les idées étant bienvenues, n'hésitez pas à nous contacter, rejoindre ou suivre le projet sur la page Facebook La Gratiféria du Lherm.

L'association Timaïv est également présente certains jeudis lors du Marché des producteurs et artisans locaux, sous la halle, pour échanger et proposer son stand de gratuités, en attendant l'ouverture de la boîte. Partageons l'abondance !

TIMAÏV

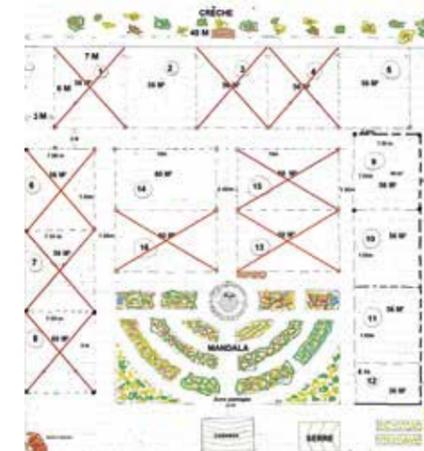
Audrey SAINT-CAST
☎ 06 85 77 53 69

LES JARDINS DU RIOU TORT

Créée le 16 novembre 2021 par des bénévoles et habitants de Lherm, l'association des Jardins du Riou Tort est issue de la commission consultative Écologie et Développement Durable, mise en place par notre mairie actuelle et qui a par ailleurs, grandement contribué à la réussite de ce projet.

Cette association a plusieurs objectifs (certains déjà réalisés) :

- Donner la possibilité aux Lhermoises de cultiver une parcelle de terrain pour en faire un potager ou un jardin floral (parcelles encore disponibles, individuelles ou partagées)



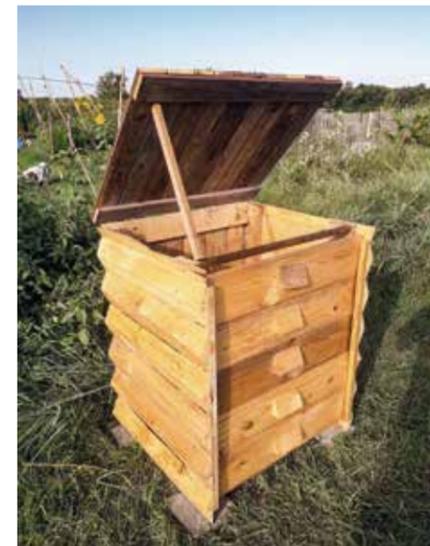
- Valorisation d'une « grainothèque » en partenariat avec la médiathèque (gratuité des semences/échanges/dons)

- Effectuer sur la commune des actions de conservation et de protection de la biodiversité (plantation verger communal, haies variées, arbres+++...)



- Mener des actions de protection de l'environnement (nettoyage nature ++...)

- En collaboration avec la MJC (espace jeunes), fabrication d'objets en bois de récupération (composteurs, bancs, jardinières, nichoirs etc.)



- La récupération et le broyage des « déchets verts » des habitants de Lherm (amendements des jardins en permaculture).

Ces jardins ont aussi été conçus afin de créer un lieu de rencontres, d'échanges et de partage... ou tout simplement un lieu de balade.

Des idées ? Des envies ? N'attendez plus ! Rejoignez-nous !

« Montrer l'exemple n'est pas le meilleur moyen de convaincre...il est le seul ! » -Gandhi-



LES JARDINS DU RIOU TORT

jardinsdurioutort@laposte.net

Les Jardins du Riou Tort

HISTORIQUE DE LA CROIX DE LA RUE DE L'ARCHIPRÊTRÉ

Sur cette croix, construite en 1892, dédiée au Curé Guillaume CASSE, prêtre du LHERM, décédé le 7 mars 1844, la consultation des rares archives, des notes d'écrivains locaux et surtout la mémoire des anciens du village, nous permettent à ce jour de faire ce bref historique.

Il faut savoir qu'au 19^{ème} siècle de nombreux prêtres, à leur décès, étaient inhumés dans des tombes au cimetière de la Paroisse où ils exerçaient.

À ce titre : le curé DE CAPELLE décédé en 1829
le curé CASSE décédé en 1844
le curé AMAT décédé en 1852

Au décès du Curé NOMBRAL en 1887, la Municipalité décide lors du Conseil Municipal du 14 août 1887 à l'unanimité d'accorder gratuitement au cimetière la concession d'un terrain de 4 mètres carré, situé au fond de l'allée principale, qui servira à l'inhumation des prêtres desservant la commune, et décide aussi à l'unanimité de contribuer pour la moitié aux frais que nécessitera l'édification d'un mausolée, et la Fabrique (institution responsable de la gestion des fonds de la Paroisse) prendra en charge l'autre moitié de la dépense.

Les travaux sont attribués au maçon SAUVETERRE de ST CLAR.

Le Curé NOMBRAL est le premier à y être inhumé. Les trois autres curés quittent leur tombe individuelle pour y être aussi transférés.

Reste à savoir que faire des trois croix en fer forgé récupérées sur ces tombes.

La croix du Curé DE CAPELLE va prendre place à la Favette (chemin de Parade, direction terrefort).

La croix du Curé AMAT est érigée au croisement de la route de Bérat et du Férizat lieu-dit ST ANDRE LAUBA.

Et la troisième est mise rue de l'Archiprêtre, rue où se trouvait, à l'époque notre Presbytère, où l'Abbé CASSE a vécu une partie de sa vie et y est décédé (AD 31 acte 11). Il faut se souvenir que l'Archiprêtre était devenu Presbytère de 1789 à 1895.

Cette croix se trouve bien implantée, comme de coutume à l'époque à l'interception de rues, ici rue de l'Archiprêtre et route de Lavernose.



Si certains écrits mentionnent qu'elle fut déplacée, tous les anciens Lhermois affirment l'avoir toujours vue à sa place actuelle.

Abimée par l'âge, détériorée en partie, elle a été restaurée, à ses frais, en 1991, par Roger GALY, un habitant du quartier.

En 2020 pour une raison inconnue, la croix est cassée, certains morceaux perdus, seul le socle est intact. C'est en 2022 qu'un groupe de Lhermois préoccupés par la conservation du patrimoine bâti de la commune et fédéré par Gérard VERGER décide d'entreprendre la restauration de cette croix de chemin, avec le soutien de la municipalité et des services techniques de la commune.



La voilà aujourd'hui, magnifique, dans sa nouvelle version, illuminant l'entrée de notre Village.

Bravo de votre contribution pour le maintien de notre Patrimoine.

Une note :

Simple constatation, fait du hasard, coïncidence ? Ces trois croix de Curés ont été cassées ou ont disparues. Souhaitons, que comme celle du Curé CASSE les deux restantes soient aussi restaurées.

André BERGES

ACCUEIL DES NOUVEAUX LHERMOIS

Le samedi 9 septembre se tenait la soirée d'accueil d'une quarantaine de nouveaux habitants récemment installés sur la commune.

À cette occasion, Frédéric PASIAN, maire de LHERM, a rappelé les avantages à vivre à LHERM, dans une commune rurale préservée, pensée pour les familles et leurs enfants, riche d'une vie associative, citoyenne et solidaire.

Il a rappelé que l'équipe municipale est très attachée à ce cadre de vie et qu'elle met tout en œuvre pour le préserver.

Après un apéritif convivial, la soirée a été animée par le groupe Soleado (*). Un très bon moment et de nouvelles connaissances.

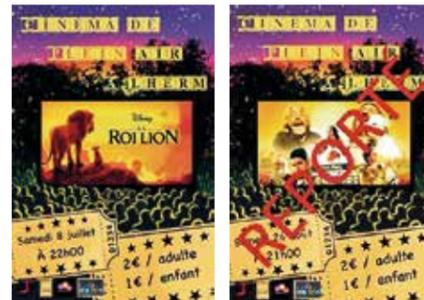


☎ (*) www.soleado-music.com

CINÉMA EN PLEIN AIR

Pour la saison 2023, c'est deux séances qui étaient programmées avec le Cinéma VÉO Muret au Théâtre de Verdure :

- Le film Le Roi Lion le Samedi 8 Juillet à 22h,
- Le film Astérix et Obélix Mission Cléopâtre le Samedi 26 Août.

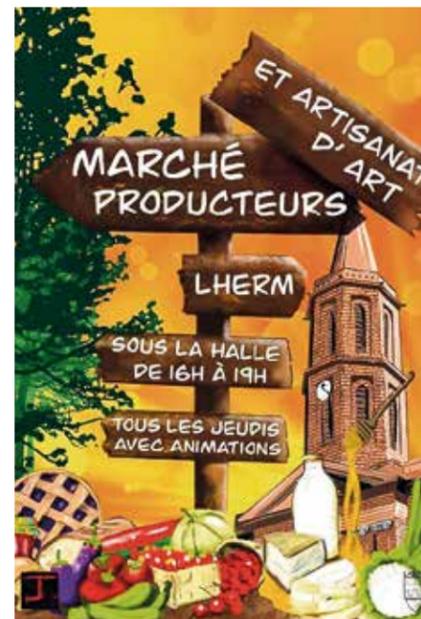


Malheureusement, la météo en aura décidé autrement et nous aura contraint d'annuler la séance du 26 Août.

L'association Les Lherminots a, comme l'année dernière, assuré la restauration sur place afin de recréer au plus proche l'ambiance d'un cinéma en embaumant le lieu de l'odeur du pop-corn.

La première séance aura permis de rassembler 80 Lhermois le temps d'une soirée en ce début d'été. Et c'est pour cela que la séance du 26 Août est reportée à l'été prochain !

MARCHÉ DES PRODUCTEURS



Le 4 Mai 2023 a débuté le nouveau Marché des Artisans et Producteurs Locaux de la Commune. Voici pour les Lhermois, et les habitants des communes alentours, l'occasion de consommer local et de découvrir des artisans et des producteurs méconnus jusque-là.

La Halle prend vie tous les jeudis de 16h à 19h, et ce même lors des vacances.

N'hésitez pas à venir la rencontre des producteurs, des artisans... mais aussi des artistes qui seront ravis de vous faire découvrir leur savoir-faire.

Si vous êtes professionnel et que vous souhaitez intégrer le marché, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail :
✉ mei-ling.phi-van-nam@mairie-lherm.fr

LHERM EN FÊTE 2023

Cette année la Fête Locale de notre Commune aura permis de rassembler les Lhermois pendant trois jours.



Le Collège Flora Tristan a débuté les festivités avec un concert le vendredi soir avant la retraite aux flambeaux de l'association Mabouya-la, le feu d'artifice tiré par la société 1001 étoiles et la soirée mousse animée par Podium dancefloor.

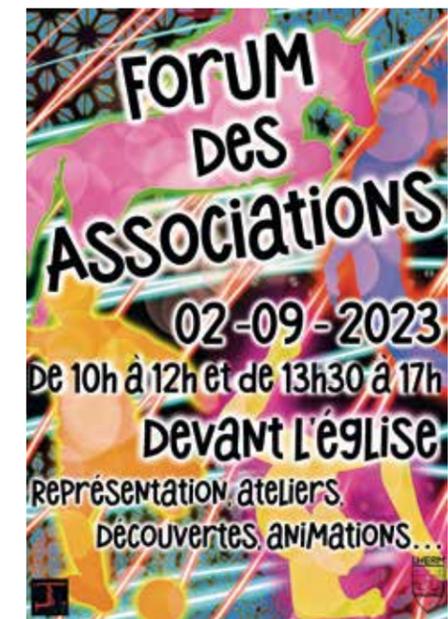
Le groupe Coverstream a enflammé la piste de danse toute la soirée du samedi de 21h à 2h du matin sans interruption.

Dimanche, c'est le duo Éric et Olivier qui, sur le principe d'un jukebox, a animé la « Soirée Guinguette » à partir de 18h.

Tout au long de ces trois jours de festivités les Lhermois ont pu compter sur le Restaurant L'estaque, le Why Not et le Moulin à Pizzas pour se restaurer.

Après ce succès nous ne pouvons vous dire que À L'ANNÉE PROCHAINE !

FÊTE DES ASSOCIATIONS



Cette année se sont vingt associations de la Commune qui vous ont proposé une journée entière de rencontres, d'ateliers (Les Guidons Lhermois et Tennis Club Lherm), de représentations et de découvertes. Et cela tout autour de l'église de 10h à 17h.

Un apéritif et une auberge espagnole auront permis aux membres des associations de se rencontrer et d'échanger.

Les Lhermois venus s'inscrire ou simplement se renseigner auront pu participer au concours de Tortillas de l'association Euro Lherm Jumelage ou au concours de pesée de citrouille de l'association Les Jardins du Riou Tort. Mais aussi admirer les démonstrations des associations tel que AMK, Budo Lhermois, Ombre et Soleil, Judo Seysses, la MJC et Lherm Boxing Club.

Une très belle journée qui reviendra l'année prochaine avec sans doute des nouveautés.

REPAS DE QUARTIER - LA PIELLE

Tout comme le quartier Les Galiers en juin, l'impasse St-Barthélémy et le secteur de la rue St André en septembre, les "Pielards" du quartier La Pielles organisaient samedi 26 août la deuxième édition de leur repas de quartier.

Après une première édition très réussie en 2022, l'équipe organisatrice confirme et monte en puissance en 2023, malgré une météo capricieuse.

Convivialité, partage, bonne humeur et musique pour une soirée fort réussie !

De chaleureux remerciements à Jeanine qui a accueilli chez elle plus d'une centaine de convives, comme au bon vieux temps des fêtes de La Pielles.



Félicitations au comité des fêtes du quartier de La Pielles.



DIMITRI BABY-SITTING

WWW.DIMITRIBABYSITTING.FR



MADAME, MONSIEUR, BONJOUR,

JE METS À VOTRE DISPOSITION MES SERVICES DE GARDE À DOMICILE POUR VOS ENFANTS DE 3 ANS ET PLUS.

MA DOUBLE FORMATION DANS LA SANTÉ ET L'ÉDUCATION AINSI QUE MES 15 ANS D'EXPÉRIENCE (BAFA, INFIRMIER, CADRE DE SANTÉ ET MASTER EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION) ME PERMETTENT DE RESPECTER LEUR RYTHME DE DÉVELOPPEMENT ET D'ASSURER LEUR SÉCURITÉ PHYSIQUE, PSYCHIQUE ET AFFECTIVE LORS DE MON ACCOMPAGNEMENT.

LES ACTIVITÉS QUE JE PROPOSE, BASÉES SUR L'IMAGINAIRE, LE RENFORCEMENT POSITIF ET UNE BONNE DOSE DE FOUS RIRES, PARTICIPERONT À L'ÉVEIL DE VOS ENFANTS AINSI QU'AU DÉVELOPPEMENT DE LEUR CONFIANCE EN SOI !

DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H À 20H

MODE PARTICULIER EMPLOYEUR CESU

TARIFS* 12€/H
FRAIS KM INCLUS

MES MISSIONS

- PROPOSER ET ANIMER DES ACTIVITÉS EN FONCTION DES CENTRES D'INTÉRÊT DE VOS ENFANTS
- AIDE DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE (LEVER, HABILLAGE, GESTES D'HYGIÈNE, ETC.)
- PRÉPARER ET DONNER LEURS REPAS
- LES EMmener/RAMENER DE L'ÉCOLE ET/OU DE LEURS ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES
- AIDE AUX DEVOIRS



BÉRAT-LABASTIDETTE-LAMASQUÈRE-
LAVERNOSE LACASSE-LHERM-UX-
POUCHARRAMET-RIÈUMES-ST CLAR DE
RIVIÈRE-ST HILAIRE...

**INTÉRESSÉ(E) ?
CONTACTEZ-MOI !**

☎ 07.62.50.78.57 ✉ DIMITRIBABYSITTING@GMAIL.COM



MAISON DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE

La maison de santé pluri-professionnelle de Lherm a été créée fin 2022. A ce jour elle regroupe 22 professionnels médicaux et paramédicaux.

La genèse de notre projet

Il y a 40 ans la commune de Lherm comptait un médecin et 3 infirmières. La commune s'est agrandie, ainsi que le nombre de professionnels de santé. Une pharmacie a vu le jour, comptant aujourd'hui 2 titulaires et une assistante. Les médecins sont désormais au nombre de 4. Dentistes, cabinets infirmiers, cabinets de kiné, podologues, psychologues et opticienne se sont également installés. Soit plus d'une cinquantaine de professionnels actuellement au service de la population.

Notre commune compte 3.900 habitants et continue de grandir, ce qui montre le dynamisme de ce territoire.

Notre volonté de construire une MSP multi site a été naturelle, renforcée par l'expérience Covid où nous avons ouvert un centre de vaccination sur la commune. Tous les professionnels y ont pris part. Ce qui nous a permis d'échanger et de formaliser des projets pour nos patients.

Une Maison de santé pluri professionnelle sur Lherm pourquoi ?

La MSP se différencie des traditionnels cabinets en collectif par le projet médical commun qu'elle définit en amont. Il ne s'agit pas seulement de mutualiser la gestion administrative et financière, mais bien de créer une synergie entre tous les professionnels de santé autour du parcours de soin du patient. Les professionnels de Lherm ont fait le choix de garder leurs locaux. Notre maison de santé est donc multi sites.

Afin de sécuriser nos pratiques, nous avons mutualisé notre système d'information avec un logiciel sécurisé commun à tous les professionnels. Ceci nous permet d'assurer une prise en charge sécurisée et coordonnée.

L'essentiel de notre démarche consiste à vous accompagner au mieux tout au long de votre parcours de soin.

Nos priorités

➤ AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

Les horaires d'ouverture des cabinets se font sur de larges plages horaires. Une secrétaire est présente sur le cabinet médical pour vous accompagner. Le site Doctolib est mis à votre disposition afin d'assurer la prise de rendez-vous sur le cabinet ou en téléconsultation.

Dans le cadre des urgences, des soins non programmés sont assurés chaque jour au cabinet par roulement des associés. Durant les vacances la permanence des soins est assurée.

L'ensemble des 4 médecins participent à la Permanence des soins ambulatoires, sur le site actuel de la Maison médicale de garde de Frouzins qui devrait déménager prochainement sur Muret.

La MSP de Lherm donne accès à des spécialités ou techniques particulières.

- Notre sage-femme Guillaume Galy assure le suivi au domicile des grossesses et des nourrissons de moins de 1 mois en collaboration avec les médecins traitants.
- Notre chirurgien-dentiste, Caroline André intervient également sur l'Ehpad de la Chêneraie.
- Nous pratiquons également des actes de téléconsultation et de télé expertise.

➤ AMÉLIORER LA SANTÉ DE LA POPULATION DU TERRITOIRE PAR LA MISE EN ŒUVRE DE MISSIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

Nous avons choisi de prioriser 2 thématiques, la première concerne l'accompagnement des jeunes en surpoids. Le surpoids et l'obésité constituent un problème majeur de santé publique en raison de leur retentissement potentiel sur la santé et leur fréquence croissante. Le surpoids expose les personnes concernées à de nombreuses pathologies ainsi qu'à une augmentation de la mortalité à l'âge adulte.

Au travers d'actions de prévention nous souhaitons accompagner les plus jeunes concernés dans un parcours coordonné et adapté à leurs besoins. Nous souhaitons favoriser le dépistage et la prise en charge de l'obésité chez les jeunes par des actions pluri professionnelle.

La seconde thématique concerne l'amélioration de la couverture vaccinale. L'extension de l'obligation vaccinale chez les nourrissons et l'émergence de nouvelles pathologies ont mis la vaccination au centre des préoccupations des professionnels de santé. La réglementation en lien avec les modalités de vaccination évolue. Celui-ci concerne les pharmaciens, les infirmiers, les sages-femmes. Dans ce contexte, il nous a semblé indispensable de travailler à l'amélioration de la coordination sur la commune.

➤ AMÉLIORER LES PROBLÉMATIQUES TERRITORIALES D'ACCÈS AUX SOINS PAR LA MISE EN PLACE DE PROTOCOLE DE COOPÉRATION

Encadrés par la loi, les protocoles de coopération consistent à déléguer des actes d'activités de soins ou de prévention entre professionnels de santé travaillant en équipe.

Nous avons souhaité les développer afin de répondre aux besoins de santé de la population du secteur. Les problématiques territoriales d'accès aux soins n'épargnent pas la commune de Lherm. Cette délégation de tâches permettra une régulation de l'accessibilité aux soins. La continuité et la fluidité de votre prise en charge sera par conséquent facilitées.

Des affichages dans les différents cabinets vous accompagneront dans cette démarche.

Un protocole de coopération a vu le jour :

- La prise en charge de la cystite par votre pharmacien ou votre infirmière.

3 nouveaux protocoles sont en cours d'élaboration :

- La prise en charge de l'entorse par votre kinésithérapeute.

- La prise en charge de la douleur lombaire par votre Kinésithérapeute.
- La prise en charge de l'ostéoporose par votre pharmacien, votre infirmier, votre kinésithérapeute et ou votre chirurgien-dentiste.

Les professionnels inscrits dans notre projet de santé

➤ NOS MÉDECINS :

- Dr Christophe Cazard
- Dr Bénédicte Albouy
- Dr Nicolas Homehr
- Dr Marina Garcia

➤ NOS PHARMACIENS :

- Bruno Julia
- J-F Brunengo

➤ NOS KINÉSITHÉRAPEUTES :

- Christophe Mahieu
- Joana Aublet fuentes
- Magdalena Zarembo

➤ NOTRE PODOLOGUE :

- Mailis Etcheverry

➤ NOTRE CHIRURGIEN-DENTISTE :

- Caroline André

➤ NOTRE SAGE -FEMME :

- Guillaume Galy

➤ NOTRE DIÉTÉTICIENNE :

- Camille Munoz

➤ NOS INFIRMIÈRES LIBÉRALES :

- Julie Aureau
- Nicolas Llorca
- Nathalie Emon
- Virginie Durand
- Caroline Gicquel
- Stéphanie Puyol
- Laetitia Barbe

➤ NOTRE INFIRMIÈRE ASALÉE :

- Gabrielle Couton

➤ NOTRE PSYCHOLOGUE :

- Kvetka Szolarova

➤ NOTRE OPTICIENNE :

- Sarah Pons

JARDIDAM - ENTRETIEN ESPACES VERTS

JARDIDAM est une auto-entreprise lhermoise qui propose des travaux d'entretien d'espaces verts pour particuliers et professionnels.

M. Damien COUSSOT s'est formé au lycée d'enseignement général et technologique agricole d'Ondes. Il intervient sur tout type de travaux courants : taille, tonte, débroussaillage, plantations, évacuation, etc... N'hésitez pas à le solliciter pour lui soumettre vos travaux.

■ JARDIDAM - ENTRETIEN ESPACES VERTS

👤 M. Damien COUSSOT

☎ 06 59 89 10 51

✉ damien.coussot@wanadoo.fr



Les trois gérants de la MSP de Lherm.
Nathalie Emon : Infirmière Libérale,
Christophe Cazard : Médecin généraliste,
Bruno Julia : Pharmacien

Vos prochains rendez-vous !

NOVEMBRE 2023

- **Samedi 11**
Cérémonie Armistice
ALAC
- **Jeudi 23**
Théâtre enfant
MJC

- **Samedi 25**
Assemblée Générale
Guison Lhermois

- **Samedi 25**
Jeux de rôle sur table
Boutik Ô Communs

DÉCEMBRE 2023

- **Mardi 05**
Cérémonie Guerre Algérie
ALAC

- **Vendredi 08**
Réunion publique de mi-mandat

- **Dimanche 10**
Téléthon
Euro Lherm / Mairie

- **Vendredi 15**
Marché de Noël
MJC - Lherminots

JANVIER 2024

- **Samedi 13**
Stage Tai-chi-chuan
Ombre et Soleil

- **Dimanche 14**
Stage Tai-chi-chuan
Ombre et Soleil

- **Vendredi 19**
Assemblée Générale
Groupe Vocal Lhermois

FÉVRIER 2024

- **Vendredi 02**
Assemblée Générale
Ainsi Danse

- **Samedi 17**
Bodega
Euro Lherm Jumelage

MARS 2024

- **Samedi 09**
Stage Tai-chi-chuan
Ombre et Soleil

- **Dimanche 10**
Stage Tai-chi-chuan
Ombre et Soleil

AVRIL 2024

- **Dimanche 07**
Rassemblement
Road's Raptors

MAI 2024

- **Jeudi 02**
Réunion club fédération
Guidon Lhermois

- **8-9-10-11-12**
Stage Tai-chi-chuan
Ombre et Soleil

- **Mercredi 08**
Cérémonie
ALAC

- **Same 18 dim 19**
Randonnée annuelle
Guidon Lhermois

JUIN 2024

- **Vendredi 28**
Spectacle fin d'année
Les P'tites Bouilles



Recensement de la population

L'enquête se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024. Le recensement permet de déterminer la population officielle de la commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget communal : la dotation globale de fonctionnement de la commune dépend de sa population. Du nombre d'habitants dépendent également du nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin... Les habitants ont obligation de répondre à l'enquête, selon les moyens suivants :

- Par le formulaire déposé et récupéré par l'agent recenseur
- Par Internet : mode à privilégier pour une meilleure organisation

FOIRE AUX QUESTIONS

Marie D.

Mon voisin tond la pelouse le dimanche à midi. Cela me dérange. Que puis-je faire ?

Vous pouvez l'informer que les bruits de voisinage sont réglementés par un arrêté préfectoral : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tel que tondeuses à gazon, tronçonneuses... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Extrait de l'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996.

Alexandre V.

Un candélabre de ma rue n'éclaire plus. Qui dois-je contacter ?

Vous pouvez contacter l'accueil de la mairie par téléphone au 05 61 56 07 25 ou par e-mail accueil@mairie-lherm.fr en précisant le nom de la rue et le numéro d'habitation le plus proche du candélabre défaillant.

Véronique B.

Je viens d'aménager sur la commune. Comment être informée des événements, de l'actualité ou de la vie communale ?

Les informations relatives à la vie communale sont disponibles sur plusieurs supports :

- le site internet de la mairie
- l'application PanneauPocket que vous pouvez installer sur votre téléphone portable en choisissant Lherm comme favori
- le réseau social Facebook
- le panneau digital de la place de l'église
- et le présent journal municipal qui paraît de façon bi-annuelle

Pierre N.

Je taille ma haie et j'ai besoin d'une benne pour des déchets verts. Comment dois-je faire ?

La commune possède une seule benne d'un volume de 6/7 m³. La location de benne est aujourd'hui ouverte à tous sans condition d'âge, le week-end (hors entreprises), dans la limite de 1 fois par an par foyer, au tarif de 70 €. Vous pouvez vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie par téléphone au 05 61 56 07 25 ou par e-mail accueil@mairie-lherm.fr.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS



Le ramassage a lieu tous les 1^{ers} mercredis de chaque mois sur inscription obligatoire.

- Ouvert aux personnes de plus de 75 ans
- Service gratuit
- Inscription en mairie dernier délai la veille à 17h
- Quantité de 3 à 4 brouettes au maximum

PANNEAUPOCKET

Pour rester informés !

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie utilise l'application Panneau Pocket. Actuellement il y a 835 smartphones ou tablettes qui possèdent Lherm dans leurs favoris (♥). Cette application est gratuite, sans publicité et aucune donnée personnelle n'est collectée ! Où que vous soyez, quand vous le souhaitez, tous les événements, les actualités et les alertes qui vous concernent seront à portée de main sur votre téléphone.

► POUR LA TÉLÉCHARGER, C'EST PAR ICI :

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ♥ à côté du nom de votre commune. Vous recevez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "Annuler votre étape".

BRÛLER SES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT

En France, on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien des jardins sont brûlés à l'air libre. Largement pratiquée, cette activité est pourtant interdite en toute période et en tout point du territoire par l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette combustion présente un important risque d'incendie, de plus elle dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement. Le non-respect de ces dispositions expose le contrevenant à une amende de 3e classe pouvant s'élever au maximum à 450 euros.

Tous vos déchets verts doivent être amenés à la déchetterie communautaire, gratuite pour les Lhermois, à condition d'avoir créé son compte usager du service déchets et de disposer du badge d'accès. Informations sur :

www.cc-coeurdegaronne.fr/environnement/decheteries/



A VOTÉ

Conseil municipal du 21 mars 2023 (extraits)

- Demande de subvention DETR pour l'équipement informatique des écoles. **Vote** : unanimité
- Tarifs location de la salle des Aînés. **Vote** : unanimité
- Extension du réseau d'éclairage public chemin de la Chêneeraie, rue des Chênes. **Vote** : unanimité
- Lancement du concours de Maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du Groupe scolaire. **Vote** : adopté (Contre : Mme SOBIERAJEWICZ - Abstentions : M. SABATHIÉ, A. TURPIN, J. PUJOL, C. GIRARD, S. VERGNHES, J. BRUSTON)

Conseil municipal du 21 mars 2023 (extraits)

- Tarification sociale de la restauration scolaire pour 2022-2023. **Vote** : unanimité
- Urbanisation lieu-dit Bégulé pour la création d'un arrêt de transport scolaire. **Vote** : unanimité
- Compte Administratif 2022 et Compte de Gestion 2022. **Vote** : unanimité

Conseil municipal du 4 avril 2023 (extraits)

- Tarif de location du matériel communal. **Vote** : adopté (1 abstention - Mme SOBIERAJEWICZ)
- Affectation du résultat 2022 au budget 2023. **Vote** : unanimité

- Vote des taux d'imposition 2023. **Vote** : unanimité
- Vote des subventions aux associations. **Vote** : unanimité
- Vote du Budget Principal 2023 : section de fonctionnement. **Vote** : adopté (1 abstention - Mme SOBIERAJEWICZ)
- Vote du Budget Principal 2023 : section d'investissement. **Vote** : adopté (1 abstention - Mme SOBIERAJEWICZ)

Conseil municipal du 8 juin 2023 (extraits)

- Approbation de la procédure entamée de retrait de l'ACCA. **Vote** : adopté (1 abstention - Mme RABARJAONA)
- Service location de benne pour les déchets verts. **Vote** : adopté (2 abstentions - Mme NOUNIS, Mme PEYRON)
- Conditions du service de ramassage des déchets verts. **Vote** : unanimité
- Lancement procédure de modification du PLU. **Vote** : unanimité

► CONSULTEZ TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS SUR :
www.mairie-lherm.fr/administration/deliberations/

DÉMARCHES SIMPLIFIÉES PAR LA DÉMATÉRIALISATION

Élections



Les élections européennes se dérouleront le 06 et 09 juin 2024.

► RAPPEL DES DÉMARCHES :

• Pour les nouveaux Lhermois et Lhermoises, l'inscription sur les listes électorales peuvent se faire en ligne sur le site du service public ou directement en Mairie. Il vous faudra vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif à votre nom.

• Pour les Lhermois et Lhermoises ayant déménagé en restant dans la commune, pensez à faire la modification. Cette démarche peut se faire en ligne sur le site du service public ou directement en Mairie. Il vous suffira de cocher la case « inscription

suite à déménagement dans la même commune » Il vous faudra vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif à votre nom.

Paiement restauration scolaire

Afin de faciliter votre quotidien, la commune de LHERM propose un large choix de paiements dématérialisés, adaptés aux souhaits de chaque famille.

- 1 Paiement dématérialisé
- 2 Prélèvement automatique avec mise en ligne de la facture sur le portail des factures

Le paiement sécurisé par internet ou le prélèvement automatique vous intéresse avec dématérialisation de la facture ? Rien de plus simple !

Plus de la moitié des factures sont désormais réglées par paiement dématérialisé. Vous aussi, adhérez à ces modes de paiement ! En choisissant le **prélèvement automatique**, vous n'aurez plus à vous préoccuper du paiement de vos factures pendant toute la scolarité de votre enfant à l'école René Cassin.

➔ Contact : regie@mairie-lherm.fr



La tribune d'expression libre est destinée à faire vivre la démocratie locale.

En application de la loi « *Démocratie et proximité* » (article L 2121-27-1) du 22 février 2002, cette tribune libre est partagée en deux espaces équivalents. La majorité municipale a souhaité que chacune des listes du conseil municipal dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer, contrairement à ce qui se pratique dans la très grande majorité des communes où l'espace est alloué selon les résultats obtenus aux élections municipales.

Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

LISTE AGIR ENSEMBLE MAJORITÉ MUNICIPALE

Il y a la politique politicienne, celle des rumeurs que l'on fait courir en déformant un peu la réalité, puis il y a la politique de l'action et du concret, celle qui concerne notre quotidien, au service des citoyens. Chacun choisit la sienne et nous faisons confiance au Lhermoises et Lhermois pour savoir dans laquelle ils situent notre équipe.

A l'heure du mi-mandat, nous sommes fiers et heureux du travail que nous avons, avec vous, engagé pour donner à Lherm un nouvel élan et préparer notre commune aux enjeux de demain. Nous sommes fiers des promesses déjà tenues et concrétisées sur le terrain par telle ou telle réalisation. La tâche est parfois lourde et difficile, régulièrement parsemée d'obstacles nouveaux, mais notre motivation reste intacte. Depuis juillet 2020, nous sommes totalement mobilisés pour vous et avec vous.

Il est normal de recevoir des critiques et nous reconnaissons volontiers que tout n'est pas parfait. Recevoir des critiques constructives ou des contres propositions élayées et faisant l'objet d'une réflexion nourrie est normal et c'est ainsi que devrait se dérouler le débat démocratique. D'ailleurs celui qui prétendrait obtenir des résultats merveilleux sans imperfections ne serait-il pas un menteur ?

Dans le déploiement de notre programme municipal, nous avons des choix importants et arbitrages, comme celui non prévu dans notre programme, de la rénovation du groupe scolaire René Cassin. Ce projet sera coûteux et exige de renoncer à d'autres engagements qui étaient également importants à vos yeux. Nous assumons ce choix avec courage. C'est avec les usagers de l'école, enfants, enseignants, ATSEM, personnel communal et les parents d'élèves que se construit l'école René Cassin de demain.

En 2024, les projets seront nombreux et participeront à améliorer notre vie collective tout en préparant l'avenir, pour que Lherm reste une ville agréable, active et solidaire. Malgré un essoufflement de la mobilisation, la participation des citoyens reste notre méthode de travail : ainsi de nouvelles réunions publiques de quartier seront organisées.

Nous voulions profiter de cet espace pour vous remercier de votre implication dans les décisions et projets qui sont menés. La participation des citoyens n'est pas encore celle que nous aurions escomptée, car nous comprenons qu'il n'est pas toujours facile de libérer du temps pour s'impliquer. Vous les habitants, vous les indispensables bénévoles des associations, vous les enseignants, vous les agents du service public, grâce à vous notre ville bouge et évolue positivement.

Votre équipe « *Agir Ensemble* » conduite par **Frédéric Pasian**.

Frédéric Pasian, Brigitte Boyé, Olivier Miclo, Christophe Exposito, Sandrine Peyron, Joël Bruston, Catherine Merci, Anne-Marie Nounis, Laurianne Boulp, Sébastien Moro, Sophie Moreau, Mei-Ling Phi-Van-Nam, Carine Lescaut, Ludivine Rabarjaona, Christophe Comoretto, Jean-Jacques Sacareau, Jérôme Cauquil, Philippe Gaurier, Gilbert Gil, Florence Mirassou, Mathias Laudenbach

LISTE IDÉA'LHERM OPPOSITION MUNICIPALE

Chers concitoyens lhermois,

Nous constatons que notre rôle est réduit à sa plus simple expression, voire nos interventions sont dénigrées, balayées sans discernement.

Les décisions de l'équipe dirigeante ne sont pas décidées, ni débattues lors de commissions, ou conseil municipal mais actées sans doute au sein de l'exécutif, en petit comité, loin donc de la démocratie participative.

Nous sommes des élus attentifs mais réduits à voter des demandes de subventions que nous ne refusons jamais d'approuver dans l'intérêt de la commune.

Nous ne pouvons que relever les manquements ou incohérences de certains projets :

- La halle a été rénovée, cependant rien n'a été mis en place pour prévenir l'installation des pigeons sur les poutres alors que c'était prévu dans le projet initial. Il est anormal que les volatiles continuent de détériorer le site, et de voir le sol constamment sali par leurs déjections.
- La polémique concernant la nouvelle taxation « *incitative* » de collecte des ordures ménagères a galvanisé les opposants alors que les vertueux qui optimisaient déjà le tri de leurs déchets ne sont pas récompensés de leur exemplarité. Pourquoi ne pas envisager d'encourager les citoyens vertueux de la même façon afin d'inciter à faire mieux plutôt que d'être dans la sanction de ceux qui font moins bien ?
- Les voies douces nécessitent d'être reliées entre elles pour sécuriser cyclistes et piétons.
- Le nouvel aménagement de l'avenue de Versailles soulève la polémique, il est peu judicieux voire dangereux.
- Enfin, la réfection de la salle polyvalente est un désastre pour la commune. Elle impacte écoles et associations qui ne disposent plus d'un lieu adapté à leurs activités. C'est un lourd préjudice et, une action en justice éloigne l'espoir d'une résolution avant longtemps.

La majorité municipale bénéficie toujours de l'avantage d'une réponse à nos écrits pour l'Écho de Lherm. Elle n'aura sans doute de cesse de nous faire des reproches comme de ne pas assister aux commissions de la communauté de communes mais c'est bien l'intérêt de notre village que nous défendons.

Au vu de la conjoncture actuelle et des difficultés des familles à affronter la vie chère, nous souhaitons que la taxe foncière ne soit pas augmentée de manière déraisonnée, et c'est là que nous attendons l'exécutif. Savoir gérer la commune sans impacter la qualité de vie des habitants.

PS : article rédigé fin août 2023.

**POMPES FUNÈBRES
TALAZAC**

FUNÉRARIUM
Articles funéraires
Marbrerie
Contrat obsèques

90 route de Toulouse - 31600 LHERM - 29 rue Jean Jaurès - 31390 CARBONNE
05 34 47 58 10 09 51 25 36 15
pompesfunebres.talazac@orange.fr - www.pompesfunebres-talazac.com

S.I.S 31 FORMATION
sécurité incendie
secourisme

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification Qualité a été délivrée au titre de la catégorie : Actions de Formation

Vous propose des formations
SST - Habilitation électrique - Incendie évacuation
Directement dans vos locaux

06 06 61 84 41 - s.i.s31formation@outlook.fr
16 rue des Romarins - 31370 Bérat

SOCIÉTÉ DUPUY

**TRAVAUX
PUBLICS & PRIVÉS**

**ENROBÉ - GOUDRONNAGE - ASSAINISSEMENT
VOIRIE - TERRASSEMENT**

05 61 91 40 13

1 impasse de l'Hosté • 31470 SAIGUEDE
contact@dupuytp.fr • www.dupuytp.fr

CAMPA
CENTRE DISTRIBUTEUR
LE MEILLEUR DE LA TECHNIQUE AU MEILLEUR PRIX

**groupe
Gay**

LIBRE SERVICE
BRICOLAGE - JARDINAGE - AGRICULTURE
ALIMENTATION ANIMALE - MATÉRIEL ESPACES VERTS
SERVICE APRÈS-VENTE
Ets Louis GAY

33 avenue de l'Europe 31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONS
Tél. 05 34 27 00 50

Route de Foix 31310 MASSABRAC
Tél. 05 61 90 41 13

AUTOMOTIV

Gilles VITADELLO 07 88 22 04 84
Entretien AUTO 98 chemin de barqué
31370 BERAT

Ce document est réalisé par l'éditeur des collectivités

GROUPE ÉDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE

Immeuble Le Giulia - 825 rue André Ampère - CS 10511
13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex3
Tél. : 04 42 97 50 30 - Mail : info@emf-editions.fr

emf-editions.fr

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION
Fabriqué et imprimé en France

Mademoiselle Binocles

— Opticien visagiste —

Votre opticien s'est équipée
d'un service de téléophtalmologie.

- ✓ Téléconsultation avec un **ophtalmologiste**
- ✓ Examens de la vue
- ✓ Dépistage santé
- ✓ Ordonnance si nécessaire
- ✓ Bilan de consultation

Objectif reste à charge O€

Verres 100% fabrication française

📍 C/C Auchan - 31600 Lherm

☎ 09.83.43.83.87 (N° non surtaxé)

✉ contact@mademoisellebinocles.fr

📷 [Mademoisellebinocles](https://www.instagram.com/Mademoisellebinocles)



**PAS DE
CLIMAT
PAS DE
CHOCOLAT**

— “ —
Écocitoyen

Le chocolat risque de disparaître à cause du réchauffement climatique. À l'occasion de la Journée Mondiale du Cacao en 2021, les acteurs de la filière cacao et chocolat en France, engagés aux côtés de l'État, ont lancé l'Initiative Française pour un Cacao Durable.

— ” —

Le Groupe Editions Municipales de France

édite depuis 1965 pour les collectivités et participe à travers ses guides écologiques « aux bonnes pratiques écocitoyennes ».

www.guide-ecocitoyen.fr

Guide **éCO**
GROUPE ÉDITIONS
MUNICIPALES DE FRANCE